

N^o 15.

89F68

Janvier 1918.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce

Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux

DIRECTEUR-GÉRANT
M. BRIEUX, de l'Académie française
26, Rue Victor-Massé, Paris



Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Voir à la page suivante la NOTE DU MAGASINIER

Mois de Décembre 1917

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

Chambre des Notaires de la Rochelle, 500 fr. — Loterie des Jeunes filles Montelliennes, 1.000 fr. — Comtesse Wolf Oberlin, château de Saint-André (P.-de-C.), 50 fr. — Chatelain, Nice, 200 fr. — Mme Laloue, Neuilly, 20 fr. — M. Th. Guérin, Neuilly, 20 fr. — M. Paul Girod, à Ugine (Savoie), 1.100 fr. — M. de Saudrancs, Clermont-Ferrand, 25 fr. — M. Freyssinet, Paris, 20 fr. — M. Combatlade, à Hyères, 100 fr. — R.M.R., 20 fr. — Boissaye, Nice, 20 fr. — Anonyme de Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne), 20 fr. — M. Camp, Marseille, 100 fr. — Lebas, Paris, 30 fr. — Albert Schinz Smith College (Etats-Unis), 128 fr. 75. — Mme André Pavie, Paris, 50 fr. — Mlle J. Bonau, Suez (Egypte), 50 fr. — Sucrerie centrale d'Etrépagny (Eure), 200 fr. — Mlle de Freycinet, Paris, 50 fr. — Mme Bourron, Lyon, 100 fr. — M. Myard, Saint-Jean-Pied-de-Pert, 20 fr. — M. Margaret Greelb Greenough, Paris, 200 fr. — M. Poirson, Paris, 100 fr. — Mlle Barrabain à Cuxac-d'Aude, 20 fr. — Cartoucherie française, Paris, 1.000 fr. — M. Martin, Chambéry, 100 fr. — Mme Henner, Paris, 300 fr. — Comité des Dames Françaises de Santiago, Chili, 1.620 fr. — Mlle de Morhéry, Loudeac (C.-du-N.), 20 fr. — MM. Moureaux, H. Porte et Cie, (Suze), Maisons-Alfort (Seine), 500 fr. — M. Sabatier, Paris, 20 fr. — M. B. Mercier, Nantua (Ain), 20 fr. — Collecte de Mme Terpan, Hostoun (Drôme), 30 fr. — Mme Gerbedat, Nice, 50 fr. — Directrice de l'Ecole des Filles de Jemmapes, 20 fr. — M. Patricot, Saint-Mandé, 20 fr. — Cour d'appel d'Alger (transmis par la Dépêche Algérienne), 199 fr. 15 centimes. — M. Trouche, notaire à Miliana, 25 fr. — Cie d'Assurances (souscription du personnel, Paris, 40 fr. — Mme Schneider, Paris, 50 fr. — Une mère, Paris, 20 fr. — M. Dumas, Grenoble, 25 fr. — Mme Bourdon, à Lesmont (Aube), 20 fr. — Mme H. Donon, Nancy, 125 fr. — Mme Lemor Albens, à Luroux (Indre), 20 fr. — Une cousine albigeoise, Albi (Tarn), 20 fr. — M. Lavedan, en mémoire de son ami, 5.000 fr. — E. V. B., 50 fr. — Mme Seriot, Marseille, 30 fr. — Mlle et Mme Japy-Beaucourt, territoire de Bel-fort, 25 fr. — Anonyme de Ambohimahasos, 20 fr. — Mme Petit de Villeneuve, Paris, 20 fr. — Mme Carie, Paris, 500 fr. — Mme Famelart, Viroflay, 20 fr. — Mlle Duchesnes, Courbevoie, 100 fr. — Mme Hue, Courbevoie, 50 fr. — Anonyme, 50 fr. — Mme R. Drevet, (Drôme), 20 fr. — Mlle Marthe Legaigneur, Cannes, 20 fr. — Mme J. Cadelys, Rouen, 100 fr. — Mme Chorraud, Tunis, 20 fr. — Mme Dufrenoy, Paris, 20 fr. — Mme Duchêne, Saint-Bonnet-le-Château (Loire), 100 fr. — Dada (M. R.), Chalette, 30 fr. — Mme R. Richard, Plobannalec (Finistère), 20 fr. — Mlle

Perreau, Paris, 50 fr. — Mme Gerber, Ville-Marguerite, 40 fr. — Mlles Crassous, Fleur (Aude), 22 fr. — Les Elèves et le Personnel de l'Ecole de Chamby (Oise), 20 fr. — M. Pierron, à Nantua (Ain), 20 fr. — Elèves de l'Ecole Burdeau, à Rive-de-Gier, 50 fr. — M. et Mme Halfen (en souvenir d'André mort pour la France), 30 fr. — M. Xavier Houppe, Paris, 20 fr. — M. B. Meyer Pellegrini, de Buenos-Aires, 183 fr. 10. — M. Montel, Montbrison (Loire), 20 fr. — M. Bouvier, Paris, 20 fr. — Mme Claire Valant, Paris, 25 fr. — Mme Andrée Giros, M. naval (Haute-Marne), 20 fr. — Mme Chrétien, 20 fr. — M. le Dr Charrier, Thouars (Deux-Sèvres), 50 fr. — Remboursement, S., 100 fr. — Mme Charrier Marie-Louise, Thouars (Deux-Sèvres), 50 fr. — Mme la Comtesse A. Dalbert, 50 fr. — Mme E. Granier, Crépy-en-Valois (Oise), 25 fr. — M. Simillion, à Cour-Chevigné, Paris, 50 fr. — M. Voillemot, P. Thenay, 20 fr. — Mme F. Ponso, Lyon, 20 fr. — Mme Bloch, Paris, 20 fr. — M. Leblanc, de Corbeil, 100 fr. — Mlle Sabine, 20 fr. — Mme Boufflet, Paris, 20 fr. — Mme E. Merlin, Marseille, 20 fr. — M. Albert Guiliani, Lyon, 100 fr. — Mme L. Canevet, Calais, 60 fr. — Mme L. Mattei (Corse), 26 fr. — M. Théault, Avranches, 20 fr. — Mme C. Zeller, Lyon, 40 fr. — Mme Preneux (en souvenir de mon fils), à Bourgneuf, 20 fr. — Mme Prunier, Paris, 20 fr. — Mme Garet, Autheuil, par la Croix-Saint-Leufroy, 20 fr. — Mme A. Trouve, pharmacie de Saint-Pol, à Nogent-le-Rotrou, 20 fr. — Le Noël de la petite Geneviève Vuillaume, à Arcachon, 50 fr. — Mme Bajaud, infirmière-major, 20 fr. — Mme A. Grandjean, Delle (Haut-Rhin), 25 fr. — Mlle Largeteau, Mehun-sur-Yèvre, 20 fr. — Mme Marie Maisonète, Darlington, England, 26 fr. 20 cent. — E. V. B., 50 fr. — Mlle Bonnefoy, Marseille, 20 fr. — M. Augustis Tomepcion, Madrid, 25 fr. — M. Marringe, 520 T.P., à Versailles, 20 fr. — M. Etcherry, Conception, 100 fr. — M. René Lauriac, Mostaganem, 20 fr. — Mme Frédéric Mistral, Maillans, 20 fr. — Officiers, sous-officiers, brigadiers et canonniers du 2^e Groupe du 75 à tracteurs, 212^e d'artillerie, secteur 164, 100 fr. — Mme Lacroix, institutrice et ses élèves, à Châtillon-en-Drois (Drôme), 25 fr. — Anonyme, Royan, 100 fr. — M. Pradire, transmis par Mme Elise Lanague, 67 fr. 50. — Mlle L. Rienceros, Villeneuve-sur-Lot, 43 fr. — Mme J. Mouroz, Grenoble, 20 fr. — M. Capelle, directeur à l'école de garçons, à Penne, 40 fr. — Mlle H. Cleyet, Lyon, 36 fr. — Deux aînés, à Camarsac, 20 fr. — M. et Mme Bédoin, Montpellier, 20 fr. — M. Léandro Martin Rio-de-Janeiro (Brésil), 50 fr. — Anon. B. C., 20 fr. — M. Pupidon Compton, Saint-Germain-Lembron, 30 fr. — Mme M. Desnemare, 50 fr. — Mme A. Boesiger, 25 fr. — Mlle Y. Picard, Paris, 20 fr. — J. D., 50 fr. — Une grand'mère et ses petits enfants, 2 fr. 50. — Une cousine, 7 fr. — M. et Mme

Suite de la LISTE DES DONATEURS

Coursaget, Paris, 10 fr. — Paul et Roger, St-Sever-sur-Adour, 10 fr. — Ecole de filles de Seillières, 5 fr. — Mme Molot, Winnipeg, 10 fr. — Mlle Marg. Noirot, Eaubonne, 5 fr. — Mme Zoé Martrou, Les Caves (Aude), 10 fr. — M. Beugler Henri, Ecole d'Abbevillers (Doubs), 5 fr. — Mlle Marguerite Aragon, Cette, 10 fr. — Anonyme, St-Denis, 10 fr. — Mlle Ant. Bros, Mende, 5 fr. — M. Ed. Barbe, Cherbourg, 8 fr. — J. V., 5 fr. — M. Chabot, St-Médart-en-Jalles (Gironde), 15 fr. — Mme Sallebeuf, Bordeaux, 10 fr. — Mlle R. Sellier, Courtempierre (Loire), 5 fr. — Jeanne et sa maman, 5 fr. — Mme Echard, Laval, 2 fr. — Anonyme (Mlle J... L..., à Frimel), 5 fr. — Mme Heysen, Paris, 10 fr. — Mme Rouil, à Saint-Tulle (B.-A.), 5 fr. — Lucie et sa maman, Moulins, 3 fr. — Mme Allery, Paris, 10 fr. — Les élèves et la maîtresse école de Massat-Liers, 5 fr. — M. Gilbert Charton, à Moncontour, 5 fr. — Mme G. Gilet, 5 fr. — Mme E.-M. Orton, Nice, 10 fr. — Colonel Gruau, Le Fragnés (Mayenne), 10 fr. — Mme Charve, à Montmélian (Savoie), 5 fr. — M. Brunswick, Paris, 10 fr. — Collecte des élèves de Mlle Sabatier, St-Etienne, 4 fr. 55. — Collecte des élèves de Mlle Marconnet, Saint-Etienne, 5 fr. — M. Archidet, à Boussau (Hte-Garonne), 5 fr. — Anonyme (rue du Val-de-Grâce, Paris, 10 fr. — M. Victor Poirier, à Gennevilliers, 10 fr. — M. le Curé de Domène (Isère), les jeunes filles faisant partie du chœur de chant de Domène, 10 fr. — Mme Garnier, Paris, 5 fr. — M. et Mme E. Morel, Angers, 10 fr. — Mlle Lemoigne Tessey, 2 fr. — M. Richard, 5 fr. — Mme Murie, 2 fr. — M. Tardif, 2 fr. — Mme Guyod, 2 fr. — M. Henri Reymond, Pezet-Ville (Vaucluse), 5 fr. — M. Choron, Paris, 10 fr. — Une mère, à Vauvert (Gard), 5 fr. — Anonyme, Saint-Gengoux (C.-du-N.), 10 fr. — Mme Condamine, Chatelus-Malaveix (Creuse), 4 fr. — Mlle France Riboter, Guingamp, 5 fr. — M. C.-V. Vavasseur, à Paris, 10 fr. — Mme Didry Guerni, à Vaudauville, par Nancy, 1 fr. — Mme Gernier, à Lyon, 5 fr. — M. J. Roustan, à Perpignan, 10 fr. — Mlle Hélène Vernet, Cuxac-d'Aude, 6 fr. — M. V. Ceccaldi, Paris, 5 fr. — M. Barron, à Garches, 10 fr. — Mlle Anichi Carrière, à Gauges (Hérault), 10 fr. — Une abonnée des « Annales », 5 fr. — Mme Simon, Gérardmer, 10 fr. — Mme F. Pradel, Pléhérel (C.-du-Nord), 5 fr. — Mme Chazal, Agen, 4 fr. — Anonyme (M. G.), Paris, 10 fr. — Arromanches, fidèle lectrice, 5 fr. — Mme V. Lefeuve, Nantes, 15 fr. — L. B., 15 fr. — Montbéliard, 10 fr. — Mme Jules Gaduel, Saint-Bonnet Champsaur, 5 fr. — Mme Claquequin, Goderville (S.-Inf.), 5 fr. — Mme Lablanche, Lyon, 5 fr. — M. Calle, maire de Roquebrune, 2 fr. — « Noël », 5 fr. — Une amie des « Annales », à Tolosa, 5 fr.

Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors(fondé par M. et M^{me} GEORGE KESSLER)**Entrepôt des Matières premières**

35, Boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine)

NOTE DU MAGASINIER

B

Ouf, ça y est, l'inventaire est bouclé, comme dit le gestionnaire! C'est pas trop tôt, car je commençais à devenir fou. Savez-vous seulement ce que c'est qu'un inventaire? Je parie que non. C'est une sorte de revue d'installage où faut exhiber toute sa camelote, compter les bois, peser la ficelle, le chiendent et tout l'fourbi. Si encore on était tout seul pour faire ce turbin-là, ça collerait encore. J'aurais emmené chez le troquet le père Clément et les camarades Lemaire et Duflot et on aurait dit comme le double après l'appel: « L'appel est fait, tout le monde sont là! » Mais pas moyen de truquer. Le patron m'a envoyé un scribe, un de ces types des bureaux qui passent leur temps à noircir du papier avec de l'encre, et cet animal-là a été rudement barbant. C'est épatait ce qu'il était curieux. Quand je lui disais mille crinières, fallait qu'il les compte avant de faire une croix sur son carnet. Et ça a été comme ça pour tous nos bois. On a bien essayé de le ficher dedans une fois ou deux en lui faisant redéfiler ceux qu'il avait déjà comptés, mais ça n'a pas pris. Il avait l'œil partout, le rond-de-cuir! En v'là un qui ferait un rude gabelou, vous savez ces types de l'octroi qui faut payer pour un litre de pinard qu'on a dans une bouteille et qui ne peuvent rien dire pour les six litrons qu'on a dans le coco! Où il m'a le plus embêté c'est avec le chiendent. Il a fallu tout peser. Comme je suis un bon type et que je vous

mets toujours le poids fort, ça fait qu'à la longue il m'en manquait pas mal de kilogs. Qu'est-ce que j'ai pris pour mon rhume! J'ai cru qu'il allait me bouffer, le pissoir d'encre! On a tout retrouvé.

Enfin, c'est fini, n'en parlons plus. Maintenant je vais être tranquille pendant au moins six mois.

A propos de chiendent, je dois vous dire que maintenant j'en ai de deux qualités: une ordinaire à 6 fr. 20 le kilog. et une épataante à 6 fr. 80. Vous pourrez demander, comme vous le voudrez, de l'une ou de l'autre de ces deux qualités, ou, si vous aimez mieux, on vous collera moitié de chacune pour 6 fr. 50. C'est-y bien compté ça!

Le plus épataant c'est qu'on a dégotté une combine qui va nous permettre de maintenir ces prix-là pendant plusieurs mois en nous fichant de la hausse constante.

Maintenant, faut que je vous fasse des excuses. Nous n'avons plus de coco en magasin et pas mèche d'en trouver à Paris. Nous en avons acheté il y a déjà pas mal de temps à Marseille et en Italie, mais plus moyen de le faire venir. Dès qu'on l'aura on vous fera signe, mais faut pas nous en vouloir si on ne peut pas vous en abouler jusqu'à nouvel ordre.

Sur ce, je vous quitte et je vas me remettre à ficeler des ballots.

A la revoyure!

VOTRE VIEUX PÉPÈRE DE MAGASINIER!

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

BONNE ANNÉE !

Mes chers amis,
mes chers enfants,

Malgré toute ma bonne volonté,
il m'est impossible de répondre à
chacun de vous, pour vous remercier
des vœux de bonheur que vous
m'adressez.

Vous me remerciez trop, je vous
assure, et certes, c'est moi qui vous
dois de la reconnaissance. Nous tous,
qui nous donnons le plaisir de vous
aider un peu, nous ne faisons que
vous payer une part infime de notre
dette envers vous.

Pour moi, vous me réconfortez,
vous m'avez rendu le goût de la vie,
et dans mes plus beaux rêves, je
n'avais pas imaginé une plus belle
fin d'existence. On m'a fait le grand
honneur de m'accepter comme in-
termédiaire entre vous et ceux qui
vous aiment. Vous me faites, vous,
le plus grand honneur encore d'avoir
confiance en moi, et de m'aimer un

peu. Vos vieux parents m'écrivent
des lettres qui m'inondent de fierté,
et vous apprenez à vos petits enfants
à m'écrire de leur petite main inha-
bile, des mots bien tendres et bien
doux.

Chaque matin, lorsque je m'as-
sieds à mon bureau, devant le gros
tas de lettres qui m'attend, je sais
que de toutes ces enveloppes vont
sortir des paroles d'amitié, et que
j'en aurai du bonheur et de l'admi-
ration pour toute la journée.

Je vous remercie de vos souhaits.
Les miens, vous les connaissez. Mes
vœux sont pour votre santé, pour
celle de vos parents et pour celle
de vos petits. Vous êtes si coura-
geux au travail, si forts, vous êtes
aujourd'hui les vainqueurs d'un
ennemi plus redoutable que le Boche:
vous avez triomphé de la destinée,
vous avez vaincu la nuit.

Je vous embrasse tous de tout
mon cœur.

BRIEUX.

Notre Caisse — Un nouveau don de cinq mille francs

Notre Caisse

UN NOUVEAU DON DE CINQ MILLE FRANCS

En Caisse au 30 Novembre . . .	95.454 90
Recettes de Décembre	18.013 25
	113.468 15
Dépenses de Décembre	22.881 10
En Caisse au 31 Décembre . . .	90.587 05

Nous avons beaucoup dépensé ce mois-ci.

Il faut cependant déduire du gros chiffre indiqué ci-dessus, 6.500 francs pour la facture du fabricant de rasoirs.

Nous avons aussi prélevé une somme de 1.000 francs pour les premiers secours à ceux de nos camarades dont les familles, habitant les régions envahies, sont libérées par l'ennemi; nous avons taillé beaucoup de petits manteaux dans celui de Mlle Marthe Rgn., nous avons payé un mois de pension dans le Midi à un camarade à la fois aveugle et amputé des deux bras, et nous avons secouru

Trois cent vingt et une familles.

Il est impossible que nos donateurs puissent se représenter le bien qu'ils ont fait. Par cette saison d'hiver si dure, les mandats que nous envoyons dans ces 321 foyers, sont un bienfait dont seul je puis me rendre compte par la lecture des lettres si simples, si touchantes que je reçois, et qui expriment une reconnaissance éperdue pour ces messieurs et dames qui sont si bons de s'intéresser à nous. Je vous transmets ces remerciements, chers abonnés, chers souscripteurs, avec les vœux de tous ceux que vous aimez, avec les baisers des petits enfants et les paroles attendries des pauvres mères qui, grâce à vous, commencent à ne plus désespérer.

Nous avons reçu un gros don de cinq mille francs, dont je parle plus loin, et des souscriptions d'enfants d'écoles, et des dons du Brésil, des États-Unis, d'Égypte, etc.

Merci.

J'ai reçu récemment la lettre suivante :

Boulogne-sur-Seine, le 20 novembre 1917.

13, rue de Verdun.

Monsieur Brieux,
de l'Académie Française,

Monsieur,

Parmi les objets qui m'ont été légués par un de mes amis décédé, M. Legret, se trouvait une collection de timbres en série.

Bien que dans son testament il n'en fut point fait mention, je savais néanmoins que dans sa pensée et en souvenir de son fils mort au champ d'honneur à Neuville-Saint-Waast, septembre 1915, il devait la vendre pour en offrir le montant à l'œuvre des aveugles que vous avez fondée et à laquelle il s'intéressait particulièrement. Il figurait même déjà parmi vos donateurs.

Si, frappé par une mort brutale, il ne lui a point été donné de son vivant de satisfaire son désir, j'ai, comme ami fidèle, le devoir de me souvenir de ses intentions et de vouloir aujourd'hui les réaliser. Le faisant, j'aurai rempli un devoir de conscience en même temps que goûté la satisfaction de m'associer à une œuvre des plus dignes et des plus respectables.

Veuillez agréer, etc....

Signé : J. LAVEDAN.

Cette collection de timbres a été achetée par M. Gilbert, expert, 51, rue Le Pelletier, à Paris, pour la somme de cinq mille francs.

Nous prions M. Lavedan de recevoir tous nos remerciements et nous reportons toute une grande part de notre gratitude à la mémoire de son ami défunt.

Aurons-nous nos quinze cents francs ?

Aurons-nous nos quinze cents francs ?

La Chambre les a votés.

Mais l'ensemble de la loi n'est pas encore discuté jusqu'au bout. Il faudra que le projet aille au Sénat, et qu'il revienne à la Chambre.

Il faudra être patient — ce ne sera peut-être que dans six mois — mais enfin, je n'ai pas voulu vous faire cette bonne nouvelle.

MARIAGES ET NAISSANCES

Mariages

Notre camarade Marcel Lesade nous annonce son mariage avec Mlle Pascaline Darcy, la cérémonie a été célébrée le 6 novembre à Tocqueville-en-Caux.

Notre camarade Ricoteau nous annonce son mariage avec Mme Lefief, la cérémonie a été célébrée le 1^{er} décembre à Varennes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Notre camarade Germain Piollet s'est marié le 15 décembre, la cérémonie a eu lieu à l'École de rééducation de Caluire.

Notre camarade Marcel Sautter nous annonce son prochain mariage qui doit avoir lieu le 26 janvier.

Notre camarade Charles Guillonneau nous annonce qu'il s'est marié le 24 décembre.

Notre camarade Marius Gillot nous annonce qu'il s'est marié le 2 janvier avec Mlle Catherine Schippers.

Notre camarade Pierre Pradel nous annonce son prochain mariage avec Mlle Marthe Cuizel.

Notre camarade Georges Lemaire nous annonce son mariage avec Mlle Jeanne Lequentre, la cérémonie a été célébrée le 29 décembre.

Naissances

M. et Mme Petitjean nous annoncent la naissance de leur petite fille Odile.

M. et Mme Romand nous annoncent la naissance de leur fils Etienne-Davison-Jean-Marcel, le 25 novembre, à Cayeux-sur-Somme.

M. et Mme Le Sin nous annoncent la naissance de leur fils Jean-Marie, le 17 juillet.

Notre camarade Fauvel nous fait part de la naissance de sa fille Jeanne, le 18 septembre.

M. et Mme Fournier nous annoncent la naissance de leur deuxième enfant Roger.

M. et Mme Armand Bossard nous annoncent la naissance de leur huitième enfant, Madeleine-Maximilienne, le 29 décembre.

M. et Mme Plenacoste nous annoncent la naissance d'un petit garçon, le 26 novembre.

M. et Mme Fondeville nous annoncent la naissance d'une petite fille, Juliette-Marie-Thérèse, le 14 décembre.

M. et Mme Barbe nous annoncent la naissance de leur fils Albert.

M. et Mme Garnerie nous annoncent la naissance de leur troisième enfant, René, le 15 décembre.

M. et Mme Marchal nous annoncent la naissance de leur quatrième petite fille Mauricette, le 18 décembre.

M. et Mme Blot nous annoncent la naissance de leur sixième enfant, Mireille-Albertine.

DANS LA NUIT LABORIEUSE

L'abondance des matières ne permet pas de parler longuement dans ce numéro de l'ouvrage que vient de publier M. Paul Emard, directeur de la maison de convalescence des soldats aveugles de Reuilly (1). Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet, le livre de M. Emard étant le travail le plus complet sur les aveugles de la guerre.

(1) Dans la Nuit laborieuse. Essai sur la rééducation des soldats aveugles. Préface de M. Brieux. Librairie Victorion, 87, boulevard Saint-Germain. Prix : 5 francs.

Continuons à parler mariage

Des propositions

La Solitude, 13 décembre 1917.

Cher Monsieur,

Voilà quelque temps que je ne vous ai parlé du « Mariage de nos aveugles ».

Je voulais vous annoncer des fiançailles, mais ce plaisir revient de droit aux principaux intéressés. Ils vous en feront donc part directement.

Ca marche, ça marche très bien.

De braves Français et d'honnêtes Françaises vous devront de pouvoir, ensemble, « prendre leur chance », comme on dit chez l'oncle Sam.

Je ne prétendrai pas que pour quelques-uns ça ait d'abord été comme sur des roulettes. Non. Il faut secouer pas mal de gens qui oublierait volontiers qu'en temps de guerre on n'a pas le droit de somnoler. Mais la plupart consentent à être secoués. Et nos « sans foyer » commencent à se le dire.

J'ai la confiance de plusieurs brossiers, de chaisiers, de vanniers, de cultivateurs, — je vous jure, d'ailleurs, que je la mériterai. Mais je deviens très exigeante.

Il me faut maintenant un professeur et un médecin (et même un industriel ou un propriétaire terrien d'un certain milieu bourgeois et catholique), mais il me faut surtout le professeur, vous allez savoir pourquoi.

Il y a, dans une petite ville — agréable et généralement appréciée des étrangers — un certain nombre de parents qui n'envisagent pas du tout, et pour cause, l'avenir de leurs enfants comme le leur fut envisagé. Ils voudraient préparer leurs fils et leurs filles — encore en courts tabliers et mollets nus — à la *struggle for life* de l'après-guerre. Et un éducateur manque, un homme intelligent, connaissant le français et l'anglais si possible, ayant l'art d'enseigner et d'enseigner des choses utiles ; point ce qu'on nomme le « fort en thème », non, mais l'homme connaissant la vie et ne lui ayant pas trop gardé rancune... Aveugle ou amputé (ou les deux), il trouverait là, sans surmenage, une situation indépendante.

De petits cours à faire chez lui (de dix à douze élèves, pas plus).

Des propositions

La Solitude, 13 décembre 1917.

Et s'il est seul, incertain de l'avenir, j'ai toute prête — vous vous en doutiez ? — la compagne idéale, professeur excellent et femme délicieuse, qui consentirait à être l'aide, la collaboratrice, l'amie de tous les instants souhaitée par tant de nos « isolés ».

Voyez-vous, leurs cours, à tous deux, seraient un vrai succès.

Ce genre de leçons, pouvant convenir à la fois ou alternativement à des écoliers et à des écolières, rendrait à ceux-ci — comme il en rend aux jeunes Anglais, puisque c'est de ce côté que nous regardons, déclément — des services indéniables.

La charmante femme dont je vous parle dirige pour l'instant un externat non loin de Paris.

Mais il ne s'agirait pas ici d'une institution. On n'a envisagé que des cours libres.

Cher Monsieur, vous répondrez à l'appel des parents qui me chargent de vous écrire. Cette offre peut plaire à un blessé d'un certain âge, qui, aimant l'enseignement et l'ayant pratiqué, désirera une vie calme et indépendante. Voudriez-vous avoir l'obligeance de la communiquer aux associations qui vous paraissent le mieux placées pour nous indiquer un membre de l'enseignement répondant à ce que l'on cherche cherchant dans le même sens ?

Vous penserez aussi au médecin qu'aurait besoin d'une aide ?

J'attends votre réponse pour la transmettre aussitôt et vous remercie une fois de plus, en vous priant, cher Monsieur, d'agrérer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. GINET-SICAUD,
Villeneuve-sur-Lot.

Le "Journal des Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce ; il est adressé à ces blessés et aux personnes qu'ils intéressent à eux.

Continuons à parler mariage

La voix de la Sagesse

Caudéran, le 16 juillet 1917.

Bien cher monsieur Brieux,

Vous disiez dernièrement, dans une de vos chroniques, sur le *Journal des Blessés aux Yeux*, que vous avez en mains nombre de lettres de femmes demandant d'épouser un de vos chers blessés.

Voulez-vous me permettre quelques remarques qui me sont suggérées par ces lettres ?

Je dois rendre hommage à votre discréction, monsieur Brieux, et rassurer ici les dames et les demoiselles qui ont écrit les lettres. Je n'ai pas lu ces lettres, en effet ; mais je devine que quelques-unes d'entre elles contiendront des erreurs que les voyants commettent volontiers et ce sont ces erreurs que nous allons relever, si vous le voulez bien, monsieur Brieux.

Tenez, voici une candidate qu'il faut écarter tout de suite, celle qui veut épouser un blessé aux yeux par pur dévouement.

« Monsieur, dit-elle, j'ai soif de me dévouer. Je voudrais passer ma vie à soigner un de vos mutilés des yeux. Je voudrais veiller sur lui à tout instant du jour avec sollicitude, lui consacrer mon temps. »

.... Oh ! Mademoiselle, si vous avez tellement soif de dévouement, vous ne trouverez jamais à vous désaltérer avec un de nos blessés. Veiller sur lui à tout moment du jour, dites-vous ? Mais notre blessé aura tout au plus besoin de vos services quelques instants de plus que s'il était voyant. Une heure par-ci par-là pour lui faire une agréable lecture. Mais à ce moment, pensez-vous que vous fassiez un acte de dévouement si méritoire ? — Vous n'aimez donc pas la lecture ? — Si, vous l'aimez bien — Eh bien ! Mademoiselle, ce n'est pas se dévouer que de faire une chose que l'on aime.

Vous devrez aussi le guider à la promenade ; oh ! ce n'est pas là non plus que vous pourrez épuiser les trésors de dévouement qui sont en vous. Marcher aux côtés d'un homme aimable et charmant qui cause d'intéressante façon tout le long de la route, ne peut pas être compté comme une corvée

pénible et méritoire. Écarter discrètement de sa route les embûches qui pourraient l'entraver devient une habitude inconsciente qui ne fatigue même pas. Vous aurez encore quelques menus services à rendre à votre mari, par exemple mettre à table les objets à portée de sa main. Dans d'autres circonstances, l'aider à choisir ses cravates et ses costumes, et d'autres soins analogues. Le reste du temps, vivre agréablement auprès d'un homme qui a des rentes pour le nécessaire et gagne par son travail un peu de superflu.

Non, décidément, Mademoiselle, votre dévouement ne serait pas de mise ici et vous auriezilleurs bien mieux à l'employer. Par exemple en épousant un voyant paresseux ou maladroit qui gagnerait péniblement de quoi se suffire à lui-même seulement, et vous doterait d'enfants dont il vous laisserait seule la charge. Voici encore d'autres lettres.

Ce sont des demoiselles qui voudraient épouser les blessés par pitié. « Les malheureux garçons, disent-elles ! Oh ! le cher blessé a tout perdu en perdant la vue ; je pleurerai avec lui sa misère physique... »

Oh, de grâce ! Mademoiselle, éloignez-vous de notre blessé. Il est gai... Tenez, écoutez, il chante en faisant ses brosses... Il est content en songeant qu'il a la vie sauve et ne cherche pas dans une compagnie quelqu'une qui pleure avec lui, au contraire.

Voici maintenant la jeune fille qui veut épouser par devoir patriotique. Son style est emphatique, on dirait un discours du préfet le jour de la remise des drapeaux. « Monsieur, vos héros sont des braves ; la croix de guerre brille sur leur poitrine, et la femme qui a le bonheur de partager leur vie partage aussi leur gloire. Je voudrais, Monsieur... »

Oh ! Mademoiselle, le mariage n'est pas une revue du 14 juillet ! Nos camarades sont heureux, certes, et même fiers de la croix des braves qui est épinglee sur leur poitrine, mais être épousés pour cette croix ne suffirait pas à leur bonheur.

Ah ! voici qui fait mieux mon affaire, c'est une lettre toute simple et sans prétention : « Monsieur, j'ai vingt-cinq ans, une

Continuons à parler mariage

santé excellente, quelques petites économies qui sont bien peu de chose, car je suis fille ainée dans une nombreuse famille, et j'ai dû souvent aider mes parents pour mes frères et sœurs. Je demeure en face d'une jeune femme qui a épousé un blessé aux yeux, et je vois ce petit ménage si heureux, si uni, que j'envie le bonheur de ma jeune voisine. Je suis brodeuse, Monsieur, c'est vous dire que je travaille à la maison, alors un gentil mari qui me tiendrait compagnie en travaillant auprès de moi me ferait bien plaisir et il me semble que nous serions très heureux car nous nous aimerais bien. »

Mais la voilà, la jeune fille avisée et charmante qu'il nous faut pour notre blessé aux yeux. Bonne santé, voilà un point capital, métier qui la fait demeurer à la maison et cette certitude qu'elle a d'aimer son mari et de s'en faire aimer. Voilà tout le secret du bonheur. Elle l'aimera, notre blessé; elle n'en dit pas plus long, mais ce seul mot renferme tout.

LE BRAILLE PLUS PERCEPTIBLE

Neuilly, le 12 décembre 1917.

Monsieur Brieux,

On vient de me lire dans le *Journal des Soldats Blessés aux Yeux*, (numéro de novembre) l'article intitulé : « Le Braille plus perceptible ».

Monsieur Aubus, dont j'admire beaucoup l'initiative et l'ingéniosité, sait-il que son idée n'est pas nouvelle, et que son système a été, il y a longtemps déjà, essayé et même adopté par une institution allemande, celle d'Islach, si j'ai bonne mémoire.

Personnellement j'ai eu entre les mains et j'ai parcouru des livres de cette institution. L'impression impeccable, l'excellent papier, la superbe reliure témoignaient non d'une expérience, mais de la parfaite mise au point d'un système définitivement adopté. Or cette impression ne m'a nullement paru plus perceptible que le Braille à six points. Je dirai même plus, je la trouvais un peu pâteuse sous le doigt.

Avec mon opinion je peux vous apporter celle de mes camarades d'alors. Sur dix ou douze lecteurs qui tous pratiquaient le Braille

Elle ne parle ni de dévouement, ni de pitie, ni de gloire, mais elle savoure à l'avance les joies qu'elle éprouvera dans un tel mariage. Elle sait à quoelle s'engage et elle ne méconnaîtra pas ses devoirs. Je suis sûre que cette jeune fille voit les choses telles qu'elles sont et ne se sert ni du petit bout de la lorgnette pour dissimuler les réels inconvénients d'un mariage avec un mutilé des yeux ni du gros bout dans lequel on s'exagère les ennuis et les tracas pour en retirer une gloire extérieure. Voilà les demandes qui certainement auront vos préférences. Je ne les ai pas lues, mais je suis sûre que dans vos tiroirs il doit y avoir de ces demandes-là. Je souhaite qu'elle aboutissent à des mariages avec vos intéressants pupilles et je vous prie de croire, cher Monsieur Brieux, au sentiment dévoués de

Votre fidèle lectrice,

UNE BORDELAISE QUI A PERDU LA VUE

depuis leur enfance, il ne s'en est pas trouvé un seul pour préférer le nouveau système à l'ancien, mais presque la moitié s'en déclarent plutôt adversaires.

En résumé, je crois pouvoir dire à Monsieur Aubus, après expérience et sans aucune idée préconçue, que le système qu'il propose est peut-être aussi perceptible que l'autre, mais qu'il n'est certainement pas davantage.

Cela veut-il dire qu'il faille l'abandonner? Peut-être que non. Il me semble, en effet, que le Braille linéaire, si j'ose l'appeler ainsi, doit mieux se conserver que le Braille ponctué, ce qui n'est pas un avantage à dédaigner. Je ne serais pas surpris d'apprendre que l'école dont je viens de vous parler ne l'ait adopté pour cette unique raison, au risque de déplaire à certains lecteurs au toucher délicat.

Mais ceci n'est plus de l'expérience, c'est une idée toute personnelle que je soumets à vos réflexions ainsi qu'à celles de M. Aubus et à celles de tous nos camarades.

Je vous prie d'agrémenter, monsieur Brieux, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Raymond MUNIER,

Professeur à l'École Supérieure de Rééducation des Officiers et Soldats Aveugles,
27, boulevard Victor-Hugo, Neuilly.

TABLETTE "VERDON"

(Déposé[®])

POUR L'ÉCRITURE ORDINAIRE DES AVEUGLES.

Si donc un clairvoyant veut écrire avec ma tablette, qu'il se bande les yeux, et qu'il opère suivant le mode indiqué, en plaçant convenablement l'appareil sur une table comme l'aveugle le ferait.

Tenir toujours le crayon le plus long possible et sans changer la façon dont on l'a tenu pour l'écriture de la première ligne. Pour le réglage du crayon il faut que, lorsque la pointe du cadre mobile est placée dans le trou le plus près des tringles, la pointe du crayon soit juste à un centimètre du bord supérieur de la feuille. Un aveugle peut établir cette distance en plaçant le petit doigt gauche entre le bord avant du cadre et la pointe du crayon.

On peut enruler un petit caoutchouc autour du crayon pour marquer l'emplacement des doigts, on recule ce caoutchouc lorsque l'on taille le crayon.

Ma tablette est vendue au prix de revient, contre mandat ou timbres : 3 fr. 25 plus offr. 75 pour l'emballage et le port. Pour une commande de plusieurs tablettes les frais de port et d'emballage ne sont pas à multiplier autant de fois qu'il y a de tablettes, il vaut mieux m'écrire ayant d'envoyer les fonds en joignant un timbre pour réponse.

Si l'on ne trouve pas de papier convenable j'en expédie au prix de gros.

Je puis livrer des tablettes format commercial sur demande pour 1 franc de plus.

E. VERDON,
Ex-Adjudant d'Infanterie,
Croix de Guerre, Blessé, Réformé.
35, rue Michelet (Angers).

Yeux artificiels

NOTICE

sur les qualités que doit posséder
un œil artificiel

L'œil artificiel doit s'adapter à la cavité qui doit le contenir. Cette adaptation doit permettre d'être semblable à l'œil sain d'être facilement toléré.

Les qualités grâce auxquelles il peut répondre à ces deux postulats sont tirées, une part, de la matière qui le compose; autre part, de sa forme générale.

a) Matières dont est fait l'œil artificiel.

Une des conditions essentielles que doit réunir un œil artificiel réside dans la qualité des matières dont il est fait.

Dès cette condition importante dépendent :

1^o La durée de son usage ;

2^o Sa solidité, eu égard aux variations brusques de température qu'il subit sans cesse;

3^o La beauté de son exécution.

En outre, si l'œil artificiel est insuffi-

Yeux artificiels

samment recuit, s'il est fait avec des émaux qui aient des coefficients de dilatation différents, il peut se briser spontanément.

b) Ses couleurs.

Les couleurs de l'iris, de la pupille et de la sclérotique doivent offrir une similitude parfaite avec celle de l'œil sain.

c) Son épaisseur, son poids.

Un œil artificiel doit être mince, afin d'être léger : il doit pourtant offrir une épaisseur suffisante pour résister à de petits chocs et à la pression qu'exige son maniement.

d) Ses bords.

Les bords d'un œil artificiel doivent être mous. Tout ce qui va à l'encontre de cette condition est défectueux et doit être repoussé. Tous les perfectionnements qui visent à la réaliser sont utiles.

On devra donc soigneusement éviter les bords tranchants, les angles insuffisamment émoussés, et encore bien plus, les pointes et crampons que quelques oculistes ont essayés dans les cas d'effacement du cul-de-sac inférieur. Ces pointes, loin d'aider au maintien de la pièce, favorisent son expulsion ; elles irritent les surfaces conjonctivales qu'elles touchent et la plaie qui s'ensuit, en se cicatrisant, comble le léger silllon qui restait encore.

Les brides qui occupent souvent les culs-de-sac, obligent à ménager des encoches correspondantes. Celles-ci doivent présenter les mêmes qualités que les bords eux-mêmes.

Pour obtenir des bords parfaitement mous, il faut leur donner une certaine épaisseur ; sur une coupe perpendiculaire, ils doivent présenter le dessin d'une larme.

Les yeux à double paroi présentent un bord plus épais qui leur permet d'être portés plus longtemps que les autres ; de ce fait, ils peuvent être conservés pendant la nuit et leur durée peut être prolongée souvent au-delà d'une année.

Mais la circulaire ministérielle 332 Ci/7 du 28 novembre 1916, qui alloue aux blessés de guerre deux yeux artificiels par an pour chaque orbite énucléée, permet à

l'intéressé de renouveler sa pièce tous les 6 mois et, grâce à cette mesure, de ne jamais s'exposer aux inconvénients qu'entraîne l'usage d'un œil artificiel dépoli.

Au point de vue de l'adaptation, les yeux artificiels à double coque offrent l'inconvénient capital de ne pas supporter de modifications une fois qu'ils sont fabriqués. Or, il est rare, quelle que soit l'habileté de l'oculiste, qu'une pièce aille tout à fait bien et que son adaptation soit irréprochable dès le premier essai ; il est presque toujours utile d'apporter quelques modifications et on conçoit que si chaque pièce doit être recommandée pour un petit défaut, dans le regard ou dans le volume, rien ne prouve d'abord que dans la pièce refaite, on ne se trouvera pas en face d'une autre imperfection, et enfin, le nombre de pièces d'essai se multiplie dans des proportions quelquefois considérables.

Ces tâtonnements et ces pertes de temps sont incompatibles avec l'exécution de commandes très nombreuses, adressées aux fabricants français par les différents centres d'ophtalmologie.

D'autre part, tous les oculistes français ne fabriquent pas d'yeux artificiels à double coque et dans ces conditions il est pour moment matériellement impossible de généraliser l'emploi des pièces à double paroi dont la confection elle-même est plus délicate et plus longue que celles des yeux à simple coque.

e) Ses faces.

Les surfaces convexe et concave de la pièce seront parfaitement polies et ne présenteront aucune aspérité.

On ne saurait croire combien il faudrait de chose pour rendre intolérable le frottement de la paupière sur la pièce artificielle ; la moindre rugosité provoque des troubles.

f) Son volume.

Son volume, commandé par des raisons esthétiques, est limité par des raisons de tolérance.

Pour obtenir un aspect satisfaisant, il faut donner à la pièce une grosseur qui rapproche de celle de l'œil sain, et ce

suffise à soutenir les paupières, mais les conditions d'endurance exigent que l'occlusion palpébrale se fasse normalement.

Pour cette raison, l'œil artificiel ne doit pas occuper toute la place disponible dans la cavité.

Lorsqu'une orbite doit être pour la première fois parée d'un œil artificiel, il peut persister dans toute la région orbitaire un certain œdème qui amène l'oculiste à des erreurs d'appréciation et qui fait d'une pièce réussie, au moment où on l'applique, une pièce tout à fait délectueuse quelques semaines après.

On se trouve dans une alternative difficile : ou bien mettre l'œil qui va, et qui, quelque temps après, sera trop petit, et dont le regard sera dirigé d'une façon tout

à fait inattendue, ou bien prévoir tant bien que mal les modifications consécutives et alors mettre un œil trop gros, qui fait mal, produit de l'irritation et ne répond pas toujours très bien aux nécessités.

Le moyen de se garantir contre tous ces ennuis est de donner au malade une petite pièce ou de lui faire attendre suffisamment l'œil définitif.

En résumé, un œil artificiel doit non seulement être semblable à l'œil congénère mais encore être parfaitement toléré.

Pour que ce dernier but soit atteint, la pièce doit être d'un poli parfait, sans défaut de fabrication, sans bords coupants, et d'un volume relativement réduit.

Signé : COULOMB.

Yeux artificiels

Petit nombre des oculistes capables de les fabriquer.

En raison de ces inconvénients, les yeux à double coque ne peuvent donc convenir aux cas où il faut pouvoir changer souvent l'œil artificiel par suite de modifications successives de la cavité orbitaire, liées aux phénomènes de rétraction cicatricielle.

En dehors de ces cas défavorables, il est possible de faire bénéficier de la prothèse oculaire, par des yeux artificiels à double coque, les blessés qui réunissent les conditions suivantes : cavité orbitaire excellente, ne présentant aucune cicatrice irrégulière et n'étant plus le siège de modifications de forme et de volume (*un an au moins après la blessure ou la dernière opération*).

Pour les blessés qui réaliseront ces conditions d'appareillage, la fabrication des yeux à double coque pourra être demandée aux oculistes *sur les indications des Chefs de Centres ophtalmologiques*. L'allocation de ces appareils prothétiques sera soumise aux règles indiquées dans la circulaire N° 332 Ci/7 du 26 novembre 1916.

Justin GODART.

Yeux artificiels à double coque

Paris, le 5 novembre 1917.

Le Sous-Secrétaire d'État du Service de Santé Militaire à MM. les Directeurs du Service de Santé des Régions S/C. de MM. les Généraux commandant les Régions.

Mon attention est attirée sur la possibilité de fournir à un certain nombre de blessés ayant besoin de prothèse oculaire des yeux artificiels à double coque.

La circulaire N° 525 Ci/7 du 31 mai 1917 a déjà signalé les avantages et les inconvénients de ces yeux artificiels.

Avantages : Tolérance plus facile par la cavité orbitaire.

Inconvénients : Fabrication beaucoup plus délicate que celle des yeux à simple coque. Impossibilité de retoucher les yeux fabriqués ;

Nécessité de nombreux essais pour une pièce bien faite ;

Longue durée de l'apprentissage pour fabriquer ces pièces ;

Concurrence déloyale

Saint-Brieuc, le 20 novembre 1917.

Monsieur le Président,

Nous venons d'apprendre qu'un certain nombre d'anciens élèves de nos Ecoles de rééducation avaient sollicité et obtenu de l'Armée des commandes importantes de brosses.

Nous nous en réjouissons tout en souhaitant que ces commandes deviennent de plus en plus fréquentes ; il est naturel que l'Armée soutienne ceux qui ont été gloorieusement blessés dans ses rangs et leur fournit, de préférence même à tous les autres, du travail quand elle le peut.

Mais nous avons appris en même temps que plusieurs de ces camarades, pour pouvoir livrer leurs commandes plus vite et, sans doute aussi, gagner plus d'argent, se sont adjoint, comme aides, des femmes et des enfants du dehors.

Cette nouvelle nous a beaucoup inquiétés, car si l'exemple est suivi, il entraînera les conséquences les plus regrettables : il enlèvera à la campagne et à l'usine des bras qui leur deviennent de plus en plus nécessaires, il nous créera une concurrence redoutable et déloyale. Que de nombreux

soldats aveugles s'adjointent, chacun, trois ou quatre élèves voyants, la production deviendra si abondante que les prix immédiatement flétriront et ce sera la misère pour beaucoup d'aveugles de guerre. Ce sera la misère également pour tous les autres aveugles qui méritent d'autant plus qu'on ne les oublie pas, qu'ils ne touchent de l'État ni gratification ni pension.

Il convient donc de faire appel au plus tôt aux sentiments de solidarité et de bonne amitié de nos brossiers pour qu'ils s'interdisent absolument d'apprendre leur métier à des étrangers voyants. Si quelques-uns d'entre eux ont plus de commandes qu'ils n'en peuvent livrer, qu'ils se fassent aider par leurs camarades moins favorisés et qui cherchent du travail : nous leur donnerons des adresses s'ils le désirent.

Dans le cas improbable où notre appelle ne serait pas entendu, que devrions-nous faire ? Si vous vouliez bien par votre journal poser la question à nos camarades « blessés aux yeux » et demander leur avis nous vous en serions infiniment reconnaissants.

Veuillez agréer, etc.

P.-Félix THOMAS.

jours la mémoire et dont la mort nous a émus à Reuilly comme celle d'un parent très aimé.

Classé dans le service auxiliaire, M. Jean Monod avait été maintenu dans ce service par les différentes commissions d'examen.

Je l'avais porté sur la liste des indispensables exigée par l'autorité militaire parce que j'estimais que son dévouement ainsi que sa compétence acquise par deux années d'expérience le rendaient des plus utiles à Reuilly, où avec le grade de sergent il remplaçait les fonctions d'infirmier-major du 103^e.

A maintes reprises il me supplia de lui donner sa liberté. Longtemps je refusai. Enfin il invoqua des raisons si nobles que je dus céder : je consentis à ne pas m'opposer aux démarches qu'il se proposait de faire. Il usa alors de ses relations afin d'obtenir son départ pour le front : il y réussit.

Sergent infirmier, il fut tué le 4 septembre dernier lors du bombardement de l'ambulance de Vadelincourt par des avions allemands.

Voici la citation à l'ordre de l'armée qui trouve que sur le front, comme à Reuilly, Jean Monod sut toujours faire plus que son devoir.

« Monod, sergent, homme d'une grande élévation de caractère, se dévouant sans réserve aux blessés. N'étant pas de service et n'écoulant que son courage, s'est porté au secours des blessés bombardés et a été tué. »

Agé de 29 ans, marié et père de famille, ayant devant lui la perspective de longs jours heureux, Jean Monod a estimé qu'il ne devait pas rester plus longtemps loin du danger. Inclinons-nous respectueusement devant sa tombe.

Nous aurons aussi une pensée toute d'affection et de regret pour ceux qui, sortis de Reuilly où étant à la veille de reprendre leur vie de bons travailleurs, ont été ravis à l'affection de leurs familles et de leurs amis : Herbster (Gustave), de Paris; Desceuvre (Paul), de Saint-Agil, (Loir-et-Cher); Galvaire (Edgard), de Paris; Allais (Pierre), de Paris.

Cette année, les chemins qui conduisent à la mairie et à l'église ont été des plus fréquentés : 27 fois on a savouré à Reuilly le café que les Amis des Soldats Aveugles offrent à l'occasion du mariage d'un pensionnaire.

Voici les noms des heureux époux : Bony, Petit (André), Debeaurain, Trémège, Houdry, Godin, Leroy, Daoust, Gergand, Delafosse, Pélissier, Tournache, Dimitreff, Doré, Béda, Chalendord, Dupuis, Thuilliez, Verbrigge,

Nos Ecoles de Rééducation

Grosbois, Hémery, Ritz, Delforge, Arnaud, Hutin, Guillonneau, Lemaire.

**

La vie intérieure de Reuilly a été des plus actives. Non seulement tout le monde travaille, mais les métiers anciens et nouveaux continuent à se développer de la façon la plus satisfaisante.

Notre population moyenne a oscillé entre 180 et 200 pensionnaires.

Nous nous sommes enrichis d'une petite colonie serbe : actuellement 10 de nos vaillants alliés apprennent à la maison de convalescence le français en même temps qu'un métier. Ce sont d'excellents camarades, toujours satisfaits, très courageux, à qui nous nous efforçons de rendre un peu de leur patrie, qui a été si douloureusement frappée dans cette terrible guerre.

La fréquentation moyenne de nos cours et ateliers a été la suivante : accord de pianos : 13 élèves; ajustage mécanique : 12; brosserie : 55; cannage : 18; cordonnerie : 14; massage : 30; taillage de cristaux : 12; tonnelerie : 6; vannerie : 12.

Le cours de plain-chant a dû être suspendu par suite de la maladie de l'infirmier qui en était chargé.

Les cours de distraction : macramé, raphia, escrime, chant, flûte, mandoline, piano, piston, violon, ont continué à réunir un nombre variable d'élèves.

Nous cherchons de plus en plus à développer à Reuilly les métiers industriels réservés aux pensionnaires que leur situation de famille, leurs goûts ou les nécessités de la vie destinent à demeurer à Paris ou dans une grande ville. Ces derniers, en effet, ne sauraient se contenter des salaires d'appoint suffisants pour ceux qui, vivant en province où à la campagne, ne demandent au métier appris dans la maison de rééducation qu'un complément de ressources.

Les métiers anciens : brosserie, cannage, paillage, filet, continuent à être enseignés. Il serait bon que ces métiers ne fussent exercés que par les soldats aveugles qui cherchent plutôt une occupation régulière qu'un salaire élevé.

Les métiers de ville : accord de pianos, ajustage mécanique, cordonnerie, massage, taillage de cristaux, nous ont donné, cette année, des résultats très encourageants.

Plusieurs accordeurs ont subi avec succès l'examen de fin d'études et, possesseurs de la Carte délivrée par la Chambre syndicale des Facteurs de Pianos, commencent à se recruter

Nos Écoles de Rééducation

Rapports trimestriels

ÉCOLE DE REUILLY

Mes chers amis,

Je m'étais promis de vous donner souvent des nouvelles de la maison dont, je le sais par vos visites et vos correspondances, le souvenir reste cher à vos coeurs. Hélas ! en ces jours, de vie intense, si les Directeurs proposent, les événements disposent ; on n'a guère le loisir de tenir la plume quand on veut non seulement maintenir ce qui existe, mais aller toujours de l'avant.

Vous savez bien cependant que je ne vous

oublie pas, que je n'ai jamais laissé une de vos lettres sans réponse et que je n'ai jamais négligé rien de ce qui pouvait vous être utile. Aujourd'hui, je suis heureux de vous écrire tous et de vous dire ce que l'on a fait à Reuilly pendant l'année écoulée afin que vous constatiez que depuis votre départ nous continuons à travailler pour vous et pour vos camarades.

**

Ma première pensée sera pour celui dont tous ceux qui l'ont connu conserveront tou-

Nos Ecoles de Rééducation

une clientèle qui leur restera fidèle parce que la sympathie qui les aura fait choisir sera fortifiée par la satisfaction d'employer des ouvriers experts dans leur profession.

L'ajustage mécanique permet — nous en avons fait l'expérience à Reuilly — de réaliser des salaires dépassant 6 francs par jour. Nous nous efforçons d'orienter de plus en plus nos ajusteurs dans la voie des réalisations pratiques et de leur faire effectuer des travaux en série dont la grande quantité toujours renouvelable sera une assurance contre des chômage intempestifs.

La cordonnerie a recruté de nouveaux adeptes pour remplacer les anciens partis, leur apprentissage terminé. Baranger, Jougeland, Vaudelin, sont rentrés dans leurs foyers et ressemblent joyeusement et lucrativement les chaussures de leurs concitoyens.

Mangin continue à distribuer aux ateliers du Val de Grâce et de l'Hôtel-Dieu la science dont il a fait provision à Reuilly.

Le taillage de cristaux nouvellement installé donne des résultats qui dépassent toutes nos espérances. Il y a dans cette profession pour les soldats aveugles de Paris un débouché qui permet des salaires réguliers et très rémunérateurs.

Le massage procure à ceux qui ont terminé leurs études à Reuilly, et qui sont possesseurs du diplôme de fin d'études décerné par un jury composé de hautes autorités médicales, une profession pleine des plus sérieuses promesses.

Depuis février dernier, une équipe de nos masseurs est employée au Grand-Palais. Les services qu'ils rendent aux blessés sont journallement constatés non seulement par les chefs de service, mais par tous les médecins qui se plaignent à reconnaître l'excellence de la méthode de notre cher professeur M. Pataïre et la valeur personnelle des masseurs de Reuilly.

Dans cette profession, plus que dans toute autre, il importe de se garder de toute précipitation et de n'exercer qu'après un long et sérieux apprentissage.

Dans quelques jours une nouvelle équipe de nos masseurs va partir pour un des plus grands établissements de physiothérapie de province dépendant du Ministère de la Guerre, où un salaire des plus convenables leur est assuré.

Les autres disséminés dans Paris se constituent peu à peu une clientèle lucrative.

Les métiers que l'on pourrait appeler mixtes : vannerie et tonnellerie, parce qu'ils peuvent aussi bien s'exercer dans une grande

ville qu'à la campagne continuent à prospérer.

Nous voudrions accroître le nombre de vanniers au détriment des brossiers dont la grande quantité nous effraie : la vannerie est un excellent métier, ceux qui le posséderont bien sont assurés de ne jamais manquer de travail; on ne saurait en dire autant de la brosserie.

La tonnellerie est un des meilleurs métiers d'aveugle et son apprentissage est moins long et moins difficile qu'on pouvait le croire. Elle peut être apprise par n'importe quel pourvu que l'on ait l'usage de tous ses membres. C'est également un métier où l'on est certain de ne jamais manquer de travail et qui assure un gain très satisfaisant.

**

Et l'année s'est passée à Reuilly dans la régularité très douce d'un travail assidu, dans l'atmosphère de liberté et d'indépendance que nous nous efforçons d'étendre jusqu'aux limites où la liberté d'autrui serait atteinte, avec le réconfort — devenu traditionnel — du dévouement de nos chères infirmières et de tous ceux que leur devoir ou leur volonté retient à Reuilly.

L'Œuvre des Amis des Soldats Aveugles a continué à la maison de convalescence sa collaboration si précieuse avec le Ministère de l'Intérieur pour l'organisation et le fonctionnement des ateliers ainsi que pour toutes les interventions d'ordre particulier ou général que la générosité de ses nombreux souscripteurs lui permet rapides et efficaces.

En terminant, je vous souhaite, mes chers amis, en même temps qu'une bonne santé pour vous et les vôtres, une clientèle fidèle et la continuation de l'énergie dont vous avez fait preuve à Reuilly.

Et je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments très affectueusement dévoués.

Paul EMARD.

ÉLÈVES PRÉSENTS

Crépin (Joseph), G. V. C. — Pissoir (Charles), 120^e d'Infanterie. — Brun (Camille), 23^e Chasseurs Alpins. — Gelin (Jules), 1^e d'Infanterie. — Jeansoulé (Jean-Pierre), 2^e d'Artillerie de campagne. — Muret (Léon), 87^e d'Infanterie. — Vierstraete (Auguste), 23^e d'Infanterie. — Artus (Jean), 113^e d'Infanterie. — Palmaro (Louis-Baptiste), 22^e d'Infanterie coloniale. — George (Léon), 1^e d'Infanterie. — Fabre (Antoine), 22^e d'Infanterie. — Truchot (François), 1^e d'Infanterie coloniale. — Ferrailon Chasseurs à Pied. — Ferrailon (Pierre), 18^e Escadron du Train. — Leblond

(Louis), 173^e d'Infanterie. — Faille (Léon), 1^e d'Infanterie. — Mattei (Charles), 14^e Bataillon Chasseurs à Pied. — Clément (René), 100^e d'Infanterie. — L'urent (Jean), 83^e d'Infanterie. — Benel (Édouard), 4^e Zouaves. — Blaise (André), 10^e Chasseurs à Pied. — Lajous (Henri), 143^e d'Infanterie. — Richard (Célestin), 154^e d'Infanterie. — Flandre (Marceau), 120^e d'Infanterie. — Drapeau (Henri), 1^e Dragons. — Salmon (Victor), 161^e d'Infanterie. — Baveleau (Marcel), 6^e d'Infanterie. — Vivot (Charles), 109^e d'Infanterie. — Moteau (Jean), 31^e Chasseurs à Pied. — Monnerie (Gabriel), 121^e Chasseurs à Pied. — Grauby (Jean), 1^e Zouaves. — Bellevue (Paul), 1^e Zouaves. — Monbœuf (Adrien), 108^e d'Infanterie. — Brun (Joseph), 405^e d'Infanterie. — Mercier (Robert), 113^e d'Infanterie. — Machavoué (Charles), 204^e d'Infanterie. — Hadot (Gaston), 106^e d'Infanterie. — Aubry (Charles), 152^e d'infanterie. — Albespy (Charles), 4^e d'Infanterie coloniale. — Casagné (Théodore), 207^e d'Infanterie. — Gennet (Claude), 10^e Chasseurs à Pied. — Sabin (Louis), 130^e d'Infanterie. — Gohie (Budoc), 62^e d'Infanterie. — Hémery (Pierre), 116^e d'Infanterie. — Le Goff (Joseph), 262^e d'Infanterie. — Paradis (Gabriel), 42^e d'Infanterie. — Framery (Paul), 208^e d'Infanterie. — Cariou (Yves), 2^e d'Infanterie coloniale. — Pichonot (Eugène), 367^e d'Infanterie. — Grossemey (Georges), 27^e Artillerie de campagne. — Leriche (Henri), 165^e d'Infanterie. — Anselot (Victor), G. V. C. — Piérot (Pierre), 354^e d'Infanterie. — Dubos (Gaston), 1^e Cuirassiers. — Jouanne (Henri), 72^e d'Infanterie. — Hubert (Eugène), 205^e d'Infanterie. — Beaumont (Lucien), 79^e d'Infanterie. — Holzem (Joseph), 4^e Section Infirmités Militaires. — Briquet (Pierre), 16^e d'Infanterie. — Sylvain (Henri), 416^e d'Infanterie. — Béard (Charles), 67^e d'Infanterie. — Stoïanovitch (Spira), 2^e d'Infanterie Serbe. — Couteau (Henri), 1^e Génie. — Stanoylovitch (Radissar), 7^e d'Infanterie. — Houzmannovitch (Tchédomir), 7^e d'Infanterie Serbe. — Stud'homme (Alfred), 1^e d'Infanterie. — Mansuy (Charles), 71^e Bataillon Sénégalais. — Lainé (Georges), 159^e d'Infanterie. — Yovanovitch (Voutchko), 13^e d'Infanterie Serbe. — Périchitch (Millivoye), 6^e d'Infanterie Serbe. — Gouget (Georges), 142^e d'Infanterie. — Ritz (Eugène), 102^e d'Infanterie. — fanterie coloniale. — George (Léon), 1^e d'Infanterie. — George (Léon), 151^e d'Infanterie. — Hachez (Eugène), 170^e d'Infanterie. — Labouhume (Pierre), 18^e Escadron du Train. — Leblond

(Maurice), 355^e d'Infanterie. — Dourin (Roger), 236^e d'Infanterie. — Sursin (Léon), 85^e d'Infanterie. — Nikolitch (Givoïn), 4^e d'Infanterie Serbe. — Ducornet (Paul), 4^e Bataillon colonial du Maroc. — Bocquet (Louis), 44^e Infanterie Territoriale. — Le Coq (André), 221^e d'Infanterie. — Poëzévera (Pierre), 164^e d'Infanterie. — Alix (Julien), 21^e d'Infanterie. — Legrand (Eugène), 67^e d'Infanterie. — Guéry (Alphonse), 290^e d'Infanterie. — Leboindre (Robert), 104^e d'Infanterie. — Flecniaikoska (René), 47^e d'Infanterie. — Nicomette (Arthur), 154^e d'Infanterie. — Berthet (Marcel), 54^e d'Infanterie. — Rosant (René), 69^e d'Infanterie. — Vergne (Justin), 16^e d'Infanterie. — Hovatchevitch (Spassoïe), 4^e d'Infanterie Serbe. — Molinier (André), 365^e d'Infanterie. — Vandromme (Ernest), 8^e d'Infanterie territoriale. — Bobon (Victor), 10^e d'Infanterie. — Houppet (Paul), 13^e d'Infanterie. — Hervoir (Albert), 9^e Génie. — Michel (Francis), 20^e Train des Équipages. — Verdasio (Pol), 45^e d'Infanterie Territoriale. — Moret (Marcel), 21^e Chasseurs à Pied. — Lamberdiere (François), 25^e d'Infanterie Territoriale. — Milenkovitch (Yoksmé), 1^e d'Infanterie Serbe. — Maga (Louis), 13^e d'Artillerie à Pied. — Pousart (Moïse), 246^e d'Infanterie. — Pouget (René), 1^e Légion Etrangère. — Brunet (Gaston), 225^e d'Infanterie. — Agnus (Alfred), 87^e d'Infanterie. — Meyer (François), 43^e d'Infanterie Territoriale. — Pellier (Albert), 51^e d'Infanterie. — Léger (Jules), 28^e d'Infanterie. — Moreau (Adolphe), 112^e d'Infanterie. — Morel (Léon), 276^e d'Infanterie. — Laurent (Ernest), 82^e d'Infanterie. — Hugueny (Raymond), 67^e d'Infanterie. — Sylvain (Lucien), 23^e d'Infanterie coloniale. — Thèbes (Albert), 24^e d'Infanterie coloniale. — Falaise (Paul), 18^e d'Infanterie territoriale. — Noël (Henri), 167^e d'Infanterie. — Augé (Jean), 12^e d'Infanterie. — Pillon (Pierre), 2^e Section Infirmités Militaires. — Guittard (Gabriel), 59^e d'Artillerie de campagne. — Margat (Clément), 124^e d'Infanterie. — Lorriaux (Victor), 29^e d'Artillerie de campagne. — Cabanot (Jean-Baptiste), 37^e d'Infanterie coloniale. — Elsen (Arsène), 154^e d'Infanterie. — Morlet (Gabriel), 29^e d'Infanterie. — Guillonneau (Charles), 166^e d'Infanterie. — Royer (André), 42^e d'Artillerie de Campagne. — Vergne (Jean), 23^e Infanterie territoriale. — Robillard, (Émile), 2^e d'Artillerie coloniale. — Dessenne (Joseph), 201^e d'Infanterie. — André (Paul), 294^e d'Infanterie. — Gohin (Constant), 10^e Section C. O. A. — Radet (Robert), 94^e d'Infanterie. — Viriot (Constant), Sapeurs-Pompiers d'Épinal. — Petit (Jacques), 107^e

Nos Ecoles de Rééducation

d'Infanterie. — Augoyat (Fernand), 174^e
d'Infanterie. — Amblard (Antoine), 298^e d'Infanterie. — Bouillard (Léonard), 166^e d'Infanterie. — Chaumérac (Albert), 367^e d'Infanterie
— Faure (Noé), 4^e Génie. — Duchamp (Jules), 33^e d'Infanterie. — Bailly (Octave), 86^e d'Artillerie lourde. — Lemaire (Georges), 291^e
d'Infanterie. — Jarrot (Charles), 21^e d'Infanterie
Territoriale. — Schloëtzel (Alexandre), 45^e
d'Artillerie de campagne. — Bonneton (Claude), 63^e Chasseurs à Pied. — Veyssière (François), 114^e Chasseurs à Pied.
— Le Hetet (Émile), 262^e d'Infanterie. — Bœnigen (Charles), Section d'Infirmiers Militaires (coloniale), G. B. D. 40^e Division.
— Kolb alias Callot (Alfred), 317^e d'Infanterie.
— Lardé (Camille), 176^e d'Infanterie. — Lecaudey (Hippolyte), 25^e d'Infanterie. — Bondon (Roger), 2^e Génie. — Requihem (Joseph), 140^e d'Infanterie Territoriale. — Pluquin (Jules), 6^e d'Infanterie Territoriale.
— Saynmiard (Émile), 1^{er} d'Artillerie de campagne. — Juchel (Émile), 6^e Génie. — Valienne (Nicolas), 321^e d'Infanterie. — Lefebvre (Charles), 223^e d'Infanterie Territoriale.
— Cloup (Roger), 124^e d'Infanterie. — Moreau (Silas), 35^e d'Infanterie Territoriale. — Podevin (Félix), 165^e d'Infanterie. — Deroche (Paul), 69^e Chasseurs à Pied. — Régat (Émile), 110^e d'Infanterie. — Planquette (Paul), 8^e Régiment de Marche du 2^e Zouaves.

EXTERNES

George (Léon), 15^e d'Infanterie. — Debeurain (Léon), 9^e Régiment de marche. — Verbrigghe (Joseph), 25^e Bataillon Chasseurs à pied. — Gouazé (Jean), 12^e d'Infanterie.

ÉLÈVES BENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Dupuis (Joseph), 39^e d'Infanterie. — Ra-melot (Etienne), 132^e d'Infanterie. — Chou-quet (Victor), 146^e d'Infanterie. — Leroux (René), 90^e d'Infanterie. — Beda (Pierre), 58^e d'Artillerie. — Lagache (Charles), 22^e Ter-ritorial. — Doudard (Joseph), 132^e d'Infanterie. — Dufour (Louis), 56^e d'Infanterie. — Vochel (Fernand), 320^e d'Infanterie. — Chalendar (Adrien), 52^e Alpins. — Falaise (Paul), 18^e Territorial. — Jolis (Edmond), 2^e d'Artillerie lourde. — Berton (Théophile), 43^e d'Infan-terie. — Simon (Alfred), 1^{er} d'Artillerie à pied. — Dimitrieff dit Morin, 2^e Étranger. — Du-bost (Pierre), 42^e d'Infanterie. — Depeige (Ursain), 75^e d'Infanterie. — Grosbois (Georges), 10^e d'Infanterie. — Kallenbrun [(Paul),

Nos Ecoles de Rééducation

169^e d'Infanterie. — Pouille (Boniface), Section. — Citron (Pierre), 53^e d'Infanterie. — Aranawki (Israël), 112^e d'Infanterie. — Dardié (Gabriel), 3^e Zouaves. — Delforge (Antoine), 96^e d'Infanterie. — Maison (René), 156^e d'Infanterie. — Tocquard (Joseph), 1^e d'Infanterie, — Josse (Vincent), 265^e d'Infanterie. — Gérard (Edouard), 167^e d'Infanterie. — Arnaud (André), 22^e d'Infanterie. — Masson Pellet (Joseph), 140^e d'Infanterie. — Huet (Lucien), 168^e d'Infanterie. — Sautter (Ernest), 1^{er} Léger. — Launay (Eugène), 113^e d'Infanterie. — Vaudelin (Claudion), 5^e d'Infanterie coloniale. — Martin (Paul), 276^e d'Infanterie. — Bur (André), 67^e d'Infanterie.

par leur vaillance dans les batailles de la grande guerre, ils vont aider à la relever sur le champ de bataille économique. Et ne dites pas, chers amis, que votre rôle est trop modeste pour avoir une répercussion utile sur l'ensemble de la société. La mer n'est-elle pas faite de myriades de gouttes d'eau, et la terre n'est-elle pas l'assemblage de myriades de grains de sable ?

Trente nouveaux sont venus remplir les vides laissés par leurs devanciers, et c'est avec ardeur qu'ils se sont mis, eux aussi, à l'œuvre. Rien de plus admirable que de voir le courage qu'ils mettent à surmonter les difficultés du début. Avec quelle joie ils constatent

ASSOCIATION
VALENTIN HAÜY

Aux Anciens de l'Hôpital Auxiliaire 512

Chers Amis

C'est avec joie que nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de nous entretenir quelques instants avec vous, pour vous adresser tout d'abord nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui va commencer. Nous salutons de tout cœur que vous jouissiez d'une santé florissante, que vos affaires prosperent de plus en plus et que vous trouviez au sein de votre famille un bonheur d'autant plus grand que vous avez été plus éprouvés. Il n'est pas rare de voir un ancien, qui jusqu'à présent avait de la peine à se conduire seul, se faire guider d'un nouveau venu et acquérir ainsi pour lui-même plus de maîtrise et plus d'habileté. C'est ainsi que se vérifie le proverbe : « Un bienfait n'est jamais perdu. » Nos pensionnaires n'apportent pas moins d'ardeur et d'application à l'étude du Braille que leur apprentissage technique. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la ré-

C'est toujours avec joie que nous recevons l'éducation des aveugles manchots. Elle n'a cessé de donner des résultats sérieux, grâce à l'énergie déployée par les apprentis, qui, sans laisser rebuter par les difficultés inhérentes à leur double infirmité, sont arrivés, à force d'énergie et de courage, à travailler aussi bien et presque aussi vite que leurs camarades. Un d'eux même, Toutain, amputé très haut,

Nous sommes bien sûrs que vous au-
tut près de l'épaule, est arrivé, en adaptant
vous êtes heureux d'avoir de temps en tem-
on crochet spécial au bout de son bras de
des nouvelles de votre ancienne demeure
avail, à faire et à couper lui-même de très
de ses habitants. Aussi, nous allons vous
elles brosses. Un autre, Laugerotte, ayant
donner.
perdu tous les doigts de la main gauche, à

Pendant l'année qui se termine, 28 camarades nous ont successivement quittés, et ne pas utiliser l'appareil spécial qu'on lui a fait un apprentissage sérieux et complet établi, et, se servant uniquement de sa main mutilée, a pu rivaliser avec les plus habiles de ses camarades plus avantageusement que prudents, ils se sont dit qu'il est bon d'avoir plusieurs cordes à son arc. Quand un membre chôme, on en exerce un autre, et ainsi le travail ne chôme pas et la bourse continue de se remplir. Pendant l'année 1917, nous n'avons ouvert aucun atelier nouveau ; mais nous comptons prochainement commencer la fabrication des pâris-brosses, ce qui donnera un nouveau détour à leur vie, ils ont repris leur place dans la bouché aux soldats aveugles. L'utilité ne nous fait pas négliger l'agréable, ciété et, après avoir aidé à sauver la France.

et nous passons alternativement « du grave au doux, du plaisant au sévère ». Nos concerts sont toujours très goûtsés et suivis, surtout ceux du jeudi donnés par les professeurs aveugles de l'Institution Nationale, ce qui d'ailleurs n'enlève rien au charme que nous procurent les concerts organisés par Mmes Roussel, Rouby, Chanudet-Amoretti et Mlle Dubois. Nous avons à déplorer le départ de Mlle Monin qui, depuis plus de deux ans, donnait et organisait nos concerts du vendredi : La maladie va l'éloigner de nous pour un temps peut-être assez long. Nos vœux les meilleurs l'accompagnent dans sa retraite forcée.

Entre temps, un certain nombre de nos camarades ont fixé définitivement leur avenir et ont eu le bonheur d'unir leur vie à celle de compagnes dévouées et aimantes dont l'affection sera pour eux un réconfort et un soutien. Voici les noms de ces heureux, à qui nous souhaitons la plus grande somme de bonheur : Warin, Clément, Cassar, Pavil, Duforest, Bossus, sans compter les anciens dont nous avons appris le mariage : Eseudié, Le Bergne, Thiberge, Desgrannes, Padelles. A vous tous, célibataires, qui vous demandez parfois avec angoisse si vous êtes destinés à rester seuls dans la vie, cela doit vous donner espoir et confiance. Un jour viendra, et nous souhaitons que ce soit bientôt, où, vous aussi, vous connaîtrez la joie de fonder un foyer et de sentir grandir autour de vous de petits êtres dans lesquels vous vous continuerez, et dont la gaîté et les rires apporteront un rayon de soleil dans votre nuit.

de soleil dans votre nuit.
Et maintenant, chers amis, avant de vous quitter, nous vous renouvelons, pour vous et tous les chers vôtres, nos meilleurs voeux de bonheur, de santé et de prospérité ; nous souhaitons que 1918 nous apporte enfin la victoire et la paix et nous vous prions de croire à nos sentiments bien dévoués.

A. V. H.

ÉLÈVES PRÉSENTS

Arnoux, (Fernand), 18^e d'Infanterie. — Bataille, (Édouard), 14^e Territorial d'Infanterie. — Bayle, (Maurice), 239^e d'Infanterie. — Benoît, (Jean), 282^e d'Infanterie. — Béron, (François), 29^e d'Artillerie. — Bouchebillon, (Prosper), 115^e d'Infanterie. — Bourotte, (Edgar), 4^e d'Infanterie. — Buchmuller, (Eugène), 149^e d'Infanterie. — Buckel, (Georges), 335^e d'Infanterie. — Cancé, (Jules), 215^e d'Infanterie. — Charles, (François), 358^e d'Infanterie. — Chavastelon, (Antoine), 321^e d'Infanterie.

Nos Ecoles de Rééducation

terie. — Cointepas, (André), 113^e d'Infanterie. — Hérouard, (Maurice), 329^e d'Infanterie. — Kemp (Chrétien), 6^e Génie. — Lanciaux, (Jean-Baptiste), 54^e d'Infanterie. — Mampey, (Henri), 169^e d'Infanterie. — Michel, (Adolphe), 331^e d'Infanterie. — Petit, (Charles), 6^e Section C. O. A. — Rouméas, (Henri), 52^e d'Infanterie. — Suscillon, (Alfred), 3^e Cuirassiers.

DEMI-PENSIONNAIRES

Boudault, (Olivier), 407^e d'Infanterie. — Feuilleul, (Maurice), 20^e Section d'État-Major.

ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Adrien (Émile), 22^e d'Artillerie, 87, rue Boileau, Paris.
Bossu (Gaston), 40^e d'Artillerie, 10, rue de Madagascar, Paris.
Broutin (Camille), 120^e d'Infanterie, 48, rue de Sèvres, Paris.
Cassar (François), 4^e Zouaves, 33, rue Gay-Lussac, Paris.
Deprun (Charles), 119^e d'Infanterie, rue Maurice-Berteaux, à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).
Duforest (Raymond), 7^e d'Artillerie, 12, rue Falguière, Paris.
Fessard (Gilbert), 72^e d'Infanterie, 48, rue Maubuisson, à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise).
Gavrois (Philibert), 332^e d'Infanterie, 87, rue Boileau, Paris.
Laugerotte (Jules), 63^e Territorial d'Infanterie, 40, rue Rodier, à Maisons-Alfort (Seine).
Le Daim (Joseph), 4^e Zouaves, à Langonnet (Morbihan).
Millet (Aimé), 125^e d'infanterie, à Ayron (Vienne).
Padellec (Hippolyte), 1^{er} Fusiliers Marins, 33, Grand'Rue, à Port-Louis (Morbihan).
Perron (Joseph), 219^e d'Infanterie, à l'Hôtel-Dieu, Paris.
Petit (Joseph), 245^e d'Infanterie, à Bosc-le-Hard (Seine-Inférieure).
Rémy (Jules), 25^e Chasseurs à pied, 136, rue de l'Abbé-Groult, à Paris.
Sérieys (Albert), 47^e d'Infanterie, 35, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine.
Toutain (Paul), 303^e d'Infanterie, 12, rue Véron, Paris.
Violette (François), 54^e d'Infanterie, 21, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

LES MÉCANICIENS AVEUGLES

Cette œuvre de rééducation pour mes camarades blessés aux yeux date effectivement de septembre 1915 et fonctionne pratiquement depuis mai 1916, elle a toujours donné les résultats les plus encourageants, et notamment pendant l'année 1917, qui vient de s'écouler laquelle les élèves dont la liste se sont devenus des ouvriers, prêts à travailler utilement, ou sont sur le point de terminer leur apprentissage.

LISTE DES APPRENTIS DEVENUS OUVRIERS

Clément, âgé de 21 ans, devenu contremaître après sa rééducation.

Ballery, Pichonneau, Delaplace, Vanbeslaert, Lechapt, Cladion, Grosbois, Chalandart, Valladeau, Bonnamy, Pouillard, Petit Dubois, Bonneton.

LISTE DES APPRENTIS

Moreau, Augoyat, Couteau, Lainné, Prud'homme, Mansuis, Aché, Guéry, Ritz, Pouget, Fayet.

Les débuts de l'apprentissage sont dirigés de manière à ce que pendant l'exécution d'une gamme de pièces bien définies, conformément à ma méthode de rééducation, l'apprenant comprenne le sens scientifique et technique de son application qui se rapporte à toute mécanique en général.

Restant rigoureusement attaché aux principes bien définis, pour cette rééducation nouvelle chez les aveugles, chacun des ouvriers a exécuté avec succès la gamme de pièces indispensable pour posséder son nouveau métier, en même temps qu'il s'est familiarisé avec le travail de production, et c'est ainsi que le 1^{er} groupe de 12 ouvriers a exécuté 25.000 pièces mécaniques destinées aux voitures automobiles, camions, tracteurs, moteurs d'aviation, pour le compte de la maison Panhard et Levassor.

Contrairement à ce qu'on est trop souvent tenté de croire, cette rééducation est à la portée de presque tous ceux qui veulent faire l'effort nécessaire pour posséder ce métier quel que soit leur passé manuel, et l'expérience a démontré que la proportion de ceux qui n'ont pu suivre cette rééducation n'atteint pas 20 %.

L'intérêt matériel et moral s'est manifesté de manière incontestable, car du côté matériel la moyenne du gain dépasse très sensiblement, le taux des métiers classiques, et côté moral l'ouvrier y trouve une satisfaction très appréciable d'autant que, pendant la durée de son travail, il devra faire un effort

intellectuel constant qui lui fera oublier son état. L'utilisation des bras, ainsi récupérés et sur lesquels la vie économique et industrielle de notre pays comptait le moins, peut être assurée du concours de tous nos constructeurs français, ainsi que plusieurs de leurs groupes m'en ont donné l'assurance, en me conseillant, cependant, un atelier et une organisation spéciales aux ouvriers de cette catégorie.

Mes efforts se sont déjà portés dans ce sens et une société anonyme industrielle a été créée à cet effet, sous la présidence de M. le Comte Gabriel de Laroche Foucault.

Dans cet atelier d'étude pour la production effective, certains ouvriers ont dépassé 70000 de rendement des clairvoyants.

Il reste encore beaucoup à faire pour obtenir le résultat cherché, et à cet endroit l'effort de tous ceux qui s'intéressent aux aveugles doit se manifester, par la meilleure alimentation morale et démontrer qu'un travail rémunératif est la source fondamentale de la liberté, en acceptant scrupuleusement un gain proportionné à la valeur professionnelle de chacun.

Pour l'alimentation de cet atelier nouveau, je suis heureux de remercier, ici, les concours spontanés qui nous ont été apportés par les automobiles Unic, à Puteaux, les camions Crochat, les constructeurs Morin et François, la maison Citroën, etc., qui jusqu'à ce jour ont suffi, pour la production des ouvriers formés.

Je sais bien qu'un rapport de cette rééducation, dans un métier aussi difficile laissera derrière lui beaucoup de scepticisme; mais je suis certain que chaque sceptique, après une visite à l'école de rééducation que j'ai créée au 1^{er} étage de Reuilly, avec l'aide de M. Ernest Vaughan et le concours de la Société des Amis des Soldats aveugles, en reviendra convaincu par les résultats obtenus dans l'application, et cela était nécessaire pour leur conviction il pourra voir à l'atelier de production sortir des mains de nos mécaniciens aveugles des pièces mécaniques de toutes sortes terminées à l'ajustage ainsi que des montages partiels et des instruments d'outillage pour l'artillerie, ayant que quelques centièmes de millimètre de tolérance.

Dans le programme pour 1918, si aucun obstacle ne m'est opposé, j'ai le ferme espoir de compléter pratiquement mon étude de 15000 et de donner aux mécaniciens soldats aveugles le moyen de reprendre fièrement leur place dans l'activité.

Le créateur, directeur technique,
PERROT.

Nos Ecoles de Rééducation

ÉCOLE D'AMIENS

L'École de Rééducation d'Aveugles Militaires, installée à Saint-Victor, à Amiens, a été réorganisée sur de nouvelles bases par M. le médecin-major de 1^{re} classe Sexe, lors de son arrivée au centre ophtalmologique d'Amiens, en février 1917. De nombreuses modifications ont été faites qui permettent à l'école de fonctionner actuellement avec le meilleur rendement pour un chiffre maximum prévu de 15 élèves. Un atelier de cordonnerie a été créé, un atelier de vannerie est en voie d'organisation. 10 élèves ont quitté l'école après un séjour de trois ou quatre mois, entièrement rééduqués pour la brosserie et la chaiserie. 5 élèves ont quitté l'école pour une autre école, en vue d'un autre apprentissage; 2 pour l'École de Chartres et 3 pour l'École de Reuilly, où ils donnent actuellement toute satisfaction dans leur apprentissage du métier d'ajusteur. 11 élèves sont actuellement présents à l'école: 3 y apprennent le métier de cordonnier; 5 la brosserie; 3 la chaiserie.

M. le médecin-major Aubaret a pris récemment la direction de l'École.

Les élèves fournissent en moyenne huit heures de travail effectif dans les ateliers; cinq heures de repos-récréation leur sont accordées, de midi à 1 h. 1/2 et de 5 h. 1/2 à 9 heures. Malheureusement les jeux existants à l'école sont peu nombreux et peu variés (dominos, dames et cartes), d'autres jeux seraient les bienvenus; les élèves espèrent beaucoup obtenir un phonographe de la générosité de M. Brieux.

Les sorties réglementaires ont lieu les jeudis et dimanches, de 1 heure à 4 heures, sous la conduite des infirmiers-guides; quelques sorties exceptionnelles sont accordées aux élèves lors de la visite des parents; des permissions réglementaires sont octroyées à l'occasion des grandes fêtes. L'atelier de brosserie a été particulièrement suivi pendant l'année 1917, sous la direction éclairée et très dévouée du moniteur M. Dassonville, aveuglé. Le travail de l'année peut être évalué à 320.000 trous environ. La moyenne du travail hebdomadaire est d'environ 6.155 trous de brosses=88, avec un maximum de 1.000 trous pour les plus habiles. Il est peut-être intéressant, à titre de comparaison ou de renseignement pour les camarades rentrés chez eux et réinstallés, de donner ici quelques chiffres sur la quantité moyenne des matières employées et le prix de revient des différents modèles de brosses.

Nos Ecoles de Rééducation

1^o Balais de coco.— Quantité moyenne des matières employées : 300 grammes. Prix de revient : coco, 0 fr. 51 ; bois, 0 fr. 65 ; façon, 0 fr. 20 ; ficelle, 0 fr. 05 ; clous, 0 fr. 05 ; placage, 0 fr. 018 = 1 fr. 478.

2^o Lave pont chiendent. — Matières employées : 150 grammes. Prix des matières : chiendent, 0 fr. 012 ; bois, 0 fr. 70 ; façon, 0 fr. 108 ; ficelle, 0 fr. 056 ; placage, 0 fr. 018 = 1 fr. 89.

3^o Brosse à main ménagère. — Matières employées : 80 grammes. Prix des matières : chiendent, 0 fr. 54 ; bois, 0 fr. 15 ; façon, 0 fr. 126 ; ficelle, 0 fr. 044 = 0 fr. 86.

4^o Brosses à pansage.— Matières employées : 180 grammes. Prix des matières : chiendent, 1 fr. 215 ; bois, 0 fr. 30 ; façon, 0 fr. 14 ; ficelle et clous, 0 fr. 15 ; placage, 0 fr. 018 = 1 fr. 823.

La différence entre le prix d'achat des matières et le prix de vente des objets confectionnés, est payée à l'élève.

En outre, une prime de 3 francs par semaine est également payée à chaque élève.

L'atelier de chaiserie fonctionne suivant les conditions un peu spéciales et le temps d'apprentissage varie beaucoup plus suivant les aptitudes des élèves. Il en résulte que cet atelier produit beaucoup plus difficilement du travail vendable, ce travail ne pouvant être obtenu qu'après de nombreuses épreuves.

Sur une moyenne de 8 élèves, il a été fabriqué environ 50 chaises vendables : 10 de rotin et 15 cannées. Une prime de 3 francs par semaine a été payée à chaque élève. Le moniteur, M. Chrétien, aveugle de naissance, apporte le plus grand dévouement dans l'accomplissement de sa tâche.

L'atelier de cordonnerie a été créé au début de septembre 1917 ; un professeur civil, mutilé de guerre (amputation de jambe), enseigne à 3 élèves le ressemelage complet, le cloutage, la couture des pièces, ainsi que diverses réparations à la chaussure homme ou femme et enfant. J'ai été très agréablement surpris de la rapidité avec laquelle les élèves s'assimilaient leur nouveau métier et apprenaient en quelques semaines à exécuter eux-mêmes de façon très correcte toutes les réparations qui leur étaient confiées.

Des chaussures usagées ont été achetées à l'Intendance afin d'être démontées et remontées entièrement par les élèves. Les produits des réparations et la vente des chaussures remises en état ont permis l'achat d'une partie des matières premières.

Un atelier de vannerie est en voie d'installation, il fonctionnera très prochainement

avec le concours d'un moniteur de l'École belge et permettra surtout aux élèves de la région du littoral d'apprendre la confection des paniers destinés à l'emballage de la marée. Des osiers ont été fournis en quantité largement suffisante pour la consommation de l'année par M. Châtelain, notaire honoraire à Amiens, et ceci gracieusement. Nous sommes heureux de lui exprimer tous nos remerciements des élèves et les nôtres.

Enfin un cours d'instruction a fonctionné à l'école avec le concours de deux professeurs de l'École Saint-Victor. M. Couillard et Mme Chrétien ; six heures par semaine ont été consacrées à la lecture et à l'écriture suivant le système Braille, quelques notions de comptabilité sont données aux élèves afin de leur permettre de gérer eux-mêmes leur petit commerce, une machine à écrire en Braille. Bétrémeix (François), 151^e d'Infanterie, Herseuil (Jean-Coupin), (Pas-de-Calais). Comité de la Croix-Rouge américaine.

La situation financière est actuellement précaire. L'École ne possède en effet jusqu'à présent aucune ressource assurée. Les frais d'outillage, de matières premières en certains cas et de primes de travail ont été réglés. Giguillon (Arthur), Services auxiliaires, moyen de fonds mis à la disposition de l'École de Chartres. L'École par M. Brieux. Il y aurait tout intérêt à supprimer cette cause constante de souci pour le médecin-chef. Dans ce but, un programme de budget a été établi pour 1918 et envoyé à M. Vallon (Assistance publique), dans lequel sont prévues les dépenses d'outillage, de matières premières, de traitements aux moniteurs et aussi de fournitures d'outillage aux élèves sortants de l'école. Une moyenne annuelle de dix sortants a été prévue.

ANNÉE 1917

Elèves présents : 12.

Elèves sortis pendant le cours de l'année : 5.

Elèves dirigés sur d'autres formations : 5.

ÉLÈVES PRÉSENTS

Cressent (Jules), 51^e d'Infanterie. — Trouilleau (Auguste), 43^e d'Infanterie. — Trouilleau (Alexandre), 15^e d'Artillerie, réformé n° 2.

Mann (Georges), 233^e d'Infanterie. — Véron (Louis), 308^e d'Infanterie. — Sergeant (Johnston), 7^e Territorial d'Infanterie. — Duquenay (Agaëtan), 120^e d'Infanterie. — Beaumont (Alfred), 401^e d'Infanterie. — Jourdain (Pascal), 3^e Génie. — Donchet (Amédée), 80^e d'Infanterie. — Lhorloge (Henri), 72^e d'Infanterie. — Baralle (Gustave), 10^e Section Infirmerie militaires.

Ternisien (Charles), 264^e d'Infanterie, Colline-Beaumont, Pas-de-Calais.

Delattre (Léon), 54^e d'Infanterie, Belle-Houlest, (Pas-de-Calais).

Millien (Louis), 208^e d'Infanterie, 19, rue Buffon, Calais.

Crépin (Constant), 1^{er} d'Artillerie à pied, Questrecques, (Pas-de-Calais).

Desmons (Gaston), 165^e d'Infanterie, 3, rue Liévin-Delhaye, Calais.

Més (Antonin), 310^e d'Infanterie, Armboust-Cappel, (Nord).

Gollervet (Jules), 310^e d'Infanterie, 68, rue des Pastrelles, Dunkerque.

Fermon (Maurice), 150^e d'Infanterie, 21, rue Voltaire, Calais.

Bétrémeix (François), 151^e d'Infanterie, Herseuil (Jean-Coupin), (Pas-de-Calais).

Nos Ecoles de Rééducation

y dessinant des avenues prêtes à entrer dans la vicinalité urbaine.

En janvier 1916, le château de Lescure est devenu la propriété de l'Association du *Phare de Bordeaux*, grâce aux nombreux amis groupés autour de l'idée que Bordeaux devait faire quelque chose de bien et d'utilité pour les enfants du Sud-Ouest qui revenaient ou reviendraient de la grande guerre, privés de la vue.

Nous avons dit ailleurs (1) les origines et les débuts du *Phare de Bordeaux*, filiale de la grande École de Reuilly, du Phare de France et de l'Association Valentin Haüy.

Nous n'avons aujourd'hui qu'à noter les progrès réalisés et le bien accompli au cours de l'année 1917.

L'œuvre est, on le sait, constituée par la fusion des aveugles de la guerre avec les « Aveugles travailleurs du Sud-Ouest », fondée en 1897, par M. l'abbé Moureau, dont la compétence et le dévouement ont fait le directeur tout naturel du *Phare de Bordeaux*.

Nous n'avons rien à dire ici de ces derniers (aveugles civils), dont l'effectif n'a guère dépassé la douzaine (11 actuellement), mais dont le bon esprit et l'assiduité au travail, en même temps qu'ils assuraient leur existence, contribuaient, pour une bonne part, à la prospérité des ateliers.

En ce qui concerne les soldats aveugles, le registre des entrées et des sorties nous révèle que, si du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916, 26 élèves sont entrés à l'école, 36 nouveaux lui sont advenus au cours de l'année 1917. C'est donc un ensemble de 62 de nos chers blessés aux yeux qui ont bénéficié, plus ou moins longtemps, de notre enseignement.

Au 31 décembre 1916, l'effectif des militaires présents était de 15, au 31 décembre 1917 il est de 30, et si l'on se souvient du chiffre donné plus haut, de 11 aveugles civils, c'est un total de 41 aveugles qui vivent et travaillent dans la Maison.

Les chiffres ont, dit-on, leur éloquence. Nous ne désirons point voir cette éloquence grandir chez nous, et pour cause. C'est, toutefois, une satisfaction profonde de constater que les sacrifices faits par nos généreux amis n'ont pas été inutiles.

Au surplus, la satisfaction augmente si, derrière cette façade d'effectifs, on entre dans la Maison.

(1) Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 mars 1917. Brochure in-8 dont nous tenons encore quelques exemplaires à la disposition de nos amis.

Nos Ecoles de Rééducation

L'atmosphère qu'on y respire est bien, en effet, celle d'une « Maison » pour ne pas dire d'une famille.

Dès qu'on en franchit le seuil, même aux heures où le *fervet opus* bat son plein aux ateliers, on est frappé d'entendre des chants, des propos malicieux, des mélodies sifflées.

C'est qu'ici le travail a réapris la joie de vivre.

Entrons à la brosserie. Elle occupe trois beaux salons au rez-de-chaussée, ouvrant par de grandes fenêtres sur le parc. Oui, c'est vraiment une *Maison de lumière* (Light House). Brosses de chiendent, de tampon, de piasava, brosses de soie, balais de crin, tout cela est catégorisé.

Ce qui frappe le visiteur et fait l'envie des autres ateliers de rééducation en brosserie, ce sont les larges, solides et ingénieux « établis » de nos ouvriers comportant un vis-à-vis et toutes les commodités du métier.

L'atelier de chaiserie est plus modeste, mais cependant bien aéré par deux fenêtres sur le jardin.

Le rempaillage en jonc de la chaise commune et le cannage de la chaise élégante y sont également enseignés et pratiqués. Avis aux clients : on va chercher et on rapporte à domicile.

Pour se rendre à l'atelier de vannerie, il faut traverser une partie du parc et passer sous deux cèdres du Mont-Atlas qui sont les plus beaux spécimens que l'on puisse admirer, du moins en France, de ces conifères. Ils rendent jaloux un magnifique cèdre du Liban, dont les rameaux couvrent 25 mètres de diamètre de pelouse de l'autre côté du château.

L'atelier de vannerie a été créé au cours de l'année 1917. Il était, il y a un an, l'objet de nos plus violents désirs, devant compléter la trilogie de l'enseignement pratique, recommandée à toute école de rééducation.

Nous avions le local et la bonne volonté. Il nous manquait l'excellent professeur que nous avions en vue, et nous désespérions de l'obtenir parce que mobilisé.

Fort à propos, le 6 mars 1917, M. Justin Godart venait visiter notre École. Mis au courant de nos désirs et de nos embarras, M. le Sous-Secrétaire d'État nous promit de réaliser les premiers, de dissiper les seconds, et il y a tenu la main, avec une promptitude qui n'avait rien d'administratif et dont nous lui gardons une vive gratitude.

Les deux types de paniers les plus en vogue à notre vannerie, parce que courants et d'un écoulement facile, sont : le petit panier carré

avec couvert (pique-nique ou toilette) et « Lucette », panier découvert, légèrement cintré avec une anse élancée. Ces deux modèles sont vraiment très « chics ». Ils ne sont pas les seuls.

Tels sont nos ateliers.

La foire des échantillons tenue à Bordeaux du 1^{er} au 15 septembre, a permis au grand public de se rendre compte de leur fonctionnement et la foule qui, durant ces 15 jours, littéralement assiégié les stands beaucoup trop exigus qui leur étaient consacrés, n'a pas ménagé sa sympathie et son admiration.

Mais les ateliers ne sont pas, à eux seuls, toute la vie de notre École.

Malgré le recrutement surtout rural de nos élèves, je devrais dire à cause de ce recrutement, nous avons tenu à faire un sérieux effort dans le sens intellectuel et artistique.

Dans cette voie, nous avons été secondés par plusieurs de nos dames patronesses, leur tête, notre reconnaissance place — tapis pour sa modestie — Mme Charles Faure qui, par son inlassable et ingénieux dévouement, allant au-devant de nos blessés, leur arrivée au centre ophthalmologique a été vraiment l'initiatrice de notre cours de Braille.

A l'heure actuelle, et depuis plusieurs mois, ce n'est plus seulement sur son dévouement et sur celui de ses admirables collaboratrices que repose cet enseignement, mais sur le professeur qui vient régulièrement chaque soir, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2, apprendre à lire, donner les notions élémentaires de musique à des élèves de plus en plus nombreux.

Le soir, après le dîner, l'animation grande au salon de récréation.

Nos excellents infirmiers, MM. Darblay et Ruols qui sont vraiment les bons camarades de nos élèves, commencent par leur lire quelques nouvelles du jour.

Puis, notre accordéon (car nous avons un excellent accordéon, parmi nos « civils » Paul Duclos, se met au piano. Son répertoire pour devenir nos pupilles et nous ne les lisons pas de vue.

Si le répertoire ou les voix faiblissent, superbe gramophone vient à la rescousse, ses disques variés charment, à leur tour, les oreilles les plus réfractaires.

Vous le voyez, ce n'est pas plus là que les couleurs que le terrible « cafard » pourraient songer à se loger.

Au surplus, il y serait aussitôt asphy-

non certes, par les gaz, mais par la fumée bleue de toutes nos pipes en action.

Je n'en aurais pas fini, si je voulais narrer la vie de nos hommes depuis l'instant — pas trop matinal — où ils se séparent de leur cher plumard, jusqu'à celui où ils le retrouvent avec délices, dans leurs beaux dortoirs ripolinés, ouvrant à larges et hautes fenêtres sur le parc.

La cuisine est évidemment l'objet principal de notre économat.

Une vache laitière — jeune et jolie — qui, sous la très heureuse inspiration de notre Directeur, est devenue notre propriété, fait à elle seule, en s'aidant, toutefois, de bon café, les frais du premier déjeuner. Quels pots de miel et combien crémeux ! Celui-là du moins n'est pas allongé.

A 11 h. 1/2 et à 6 h. 1/2, une bonne soupe, un plat de viande, un plat de légumes, et un dessert ou un entremets, le tout arrosé d'un excellent « pinard », constituent régulièrement, mais avec une grande variété, le menu bourgeois de nos anciens poilus.

Le Trésorier, seul, se lamente sur la vie privée et sur les dangers que le compte « alimentation » fait courir à notre budget. Mais nos anciens poilus ne se plaignent pas, et le Trésorier espère, malgré tout, voir ses anciennes dissipées par la générosité de nos amis.

Ne disons rien, pour ne pas allonger, de ce qui repose cet enseignement, mais sur le professeur qui vient régulièrement chaque soir, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2, apprendre à lire, donner les notions élémentaires de musique à des élèves de plus en plus nombreux.

Il est maintenant facile de comprendre que douze mois d'apprentissage paraissent trop courts à la plupart de nos blessés, qui veulent souvent le redoubler, ou tout au moins le prolonger, si la règle de notre École, comme de toutes les autres, ne considérait ces temps de temps comme un maximum imposé par des considérations, surtout morales, qu'il failait trop long d'exposer ici.

Mais nos amis ne cessent d'être nos élèves et pour devenir nos pupilles et nous ne les lisons pas de vue.

Une aide généreuse nous vient, à ce moment-là, de plusieurs organisations formées à Paris pour le bien des aveugles de toute la France. La doyenne est l'Association Valentin-Haüy ; mais la guerre en a suscité d'autres, intéressantes et secourables : le *Phare de France*, la générosité de sa gracieuse fondatrice, Miss Holt, nous a rendus les filleuls ; le Comité français du Permanent Blind Relief Fund for Soldiers and Sailors, dont le

Nos Ecoles de Rééducation

grand ami des blessés aux yeux, M. Brieux, de l'Académie française, est le si dévoué Président ; enfin, les *Amis des Soldats aveugles*, que préside M. René Vallery-Radot.

C'est grâce à ces concours que treize de nos anciens élèves sont maintenant installés chez eux, mariés, pour la plupart, ou célibataires prêts à cesser de l'être, et qu'ils ajoutent le produit rémunérateur et réconfortant de leur travail à la modeste pension de l'Etat.

A tous ces précieux concours, à l'Etat, au Conseil général de la Gironde, à la Ville de Bordeaux, à plusieurs communes du département, au *Committee for Men blinded in battle* de New-York qui, sous l'inspiration de Miss Holt et de son distingué Président, l'honorable John Finley, nous a permis, par un don princier, de nous libérer d'une partie de notre passif, enfin à tous nos souscripteurs et adhérents, nous adressons l'expression de notre profonde gratitude.

Nous osons y ajouter celle de notre absolue confiance que leur générosité ne se démentira pas, mais continuera à nous aider à assurer le fonctionnement et le développement de notre œuvre.

Le *Phare de Bordeaux* n'a pas, en effet, une durée simplement concomitante à la guerre actuelle. De même qu'il a un passé de vingt ans, il entend rester dans l'avenir la grande maison de rééducation et d'assistance par le travail des aveugles militaires ou civils du Sud-Ouest.

ÉLÈVES PRÉSENTS

Collot (Ernest), 12^e Bataillon de Chasseurs alpins. — Nadal (François), 50^e d'Infanterie. — Tauzia (Joseph), 344^e d'Infanterie. — Le Sin (Jean-Marie), 271^e d'Infanterie. — Meynard (Joseph), 72^e Escadron du Train. — Veyret (Pierre), 338^e d'Infanterie. — Vandersteen (Albert), 291^e Territorial. — Rifaud (Édouard), 3^e Colonial. — Bouchet (Guillaume), 1^r d'Infanterie. — Ramadoux (Félix), 308^e d'Infanterie. — Tornier (Léopold), 249^e d'Infanterie. — Lachaud (Jean), 88^e d'Infanterie. — Monribot (Henri), 54^e Bataillon de Chasseurs. — Dessio (Léon), 34^e d'Infanterie. — Guillot (Michel), 10^e d'Infanterie. — Baron (François), 372^e d'Infanterie. — Sourissaud (Michel), 89^e d'Infanterie. — Pauvert (René), 1^r Colonial Marocain. — Lacoste (Pierre), 49^e d'Infanterie. — Mauret (Basile), 417^e d'Infanterie. — Lantrès (Jean), 218^e d'Infanterie. — Chaillou (Paul), 100^e d'Infanterie. — Pinaquy (Clément), 57^e d'Infanterie. — Salefranque (André),

Nos Ecoles de Rééducation

18^e d'Infanterie. — Véron (Félix), 403^e d'Infanterie. — Boissard (Pierre), 417^e d'Infanterie. — Bories (Armand), 143^e d'Infanterie. — Dunié (Pierre), 57^e d'Infanterie. — Gazaille (Jean), 95^e Territorial. — Ramadoux (Léonard), 308^e d'Infanterie.

ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Bernard (Bertrand), Chasseurs alpins. Darnaudguilhem (Jean), Tirailleurs algériens. Viguer (Paul), 143^e d'Infanterie. Domenger (Pierre), 18^e d'Infanterie. Gouny (Jean), 34^e d'Infanterie. Lardiere (Roger), Fusiliers Marins. Moricel (Constant), 330^e d'Infanterie. Maho (Joachim), 274^e d'Infanterie. Pradel (Pierre), 14^e d'Infanterie. Vialatoux (Edouard), 52^e d'Artillerie. Gouny (Henri), 344^e d'Infanterie. Bardet (Ernest), 7^e d'Infanterie. Patissou (Pierre), 108^e d'Infanterie. Bentéjac (Bernard), 11^e d'Infanterie. Renaud (Edmond), 33^e Colonial. Rambeau (Alfred), 249^e d'Infanterie. Casieux (Paul), 136^e Territorial. Le Trécher (Joseph), 3^e Colonial. Peuchamiel (Léon), 133^e d'Infanterie. Millepied. Le Marec. Dufaure (Guillaume), 144^e d'Infanterie. Stanoilovitch (Radisa), 7^e d'Infanterie. Saymiard (Émile), 1^r d'Artillerie. Jehelman (Louis), 154^e d'Infanterie. Abbas-ben-Ali, 2^e Tirailleurs mixtes. Balah-Masareh, 2^e Infanterie coloniale. Cabrillac (Henri), 75^e d'Infanterie. Briffaut. Tréfeil (Albert), 18^e d'Infanterie. Bouquin (Louis), 7^e Colonial. Tayeb-ben-Lapoul, 2^e Tirailleurs algériens.

ÉCOLE DE CAEN

(La Maladrerie).

Cher Monsieur,

Voici le rapport que vous m'avez demandé sur le fonctionnement de l'École de Caen pendant l'année 1917.

Le travail des brosses rend très bien et nous ne pouvons suffire à la demande des acheteurs, ce qui nous permet d'élever les prix et de payer très cher les élèves.

Le rotinage donne de bons résultats, plus que le rempaillage. Nous avons installé un atelier de vannerie dirigé par Gérard, aveugle

de guerre, qui nous a été envoyé par l'École de Reuilly.

L'apprentissage se fait rapidement du moins pour le type que nous avons adopté, le papier ayant à savoir plusieurs métiers, ils ont fait, à beurre qui se vend très bien dans la région.

Le Braille s'est beaucoup développé cette année, grâce au dévouement de Mme et M. Guinat, qui viennent tous les jours faire leur apprentissage terminé, la brosserie, l'apprentissage de la chaiserie. Deux manchots qui traînent actuellement à la chaiserie, apprennent utilisant les ingénieux instruments inventés par M. Lotz, le distingué membre de l'Association Valentin Haüy, que cette association bien voulu mettre à la disposition de l'École.

Un chaisier a appris la vannerie commune. Depuis son départ, aucun élève ne s'étant présenté, l'atelier de vannerie a dû être fermé. Il alternant avec des lectures. Le temps passe et les nouveaux arrivent, les anciens non quittent mais ne nous oublient pas, et notre famille augmente.

M. P.

ÉLÈVES PRÉSENTS

Lucas (Alphonse). — Lajoie (Léon). — Leroux (René). — Souty (Jules). — Frère (Joseph). — Lebourg (Auguste). — Frère (Emile). — Boulier (André). — Quesne (Blanche). — Cathérine (Ernest).

ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Giffard (Gaston), à Varaville (Calvados). — Lesade (Marcel), à Luneray (Seine-Inférieure). — Duval (Paul), à Sainte-Gertrude, par (Dabec (Seine-Inférieure)).

Ledouit (Albert), à Cussy, par Authire (Calvados).

Truffert (Louis), à la Glacerie (Manche). — Danger (Joseph), à Auberville le Manoir, par Veulette (Seine-Inférieure).

Dierkens (Cyrille), à Saint-Remy-sur-Avre (Eure-et-Loire).

Taillepied (Paul), à Carpiquet (Calvados).

Laird (Victor), à Beauchêne (Orne).

Jourdain (Robert), à Drubec, par (Poyer du Soldat aveugle) leur donne des

l'Évêque (Calvados).

Souiche, à Constantine (Algérie).

Toutain (Lucien), à Maroune (Seine-Inférieure).

ÉCOLE DE SAINT-SYMPHORIEN

près de Tours.

L'École de Saint-Symphorien avait, de son ouverture (25 mai 1916) au 1^r janvier 1917, reçu 25 élèves : 19 étaient encore présents cette dernière date. Depuis le 1^r janvier 1917, a admis 17.

Nos Ecoles de Rééducation

l'École, un cultivateur aveugle qui, sur le terrain même, a donné aux élèves des conseils pratiques qu'ils ont appréciés. Plusieurs d'entre eux qui ont suivi ces conseils, m'ont dit qu'ils étaient étonnés de ce qu'ils pouvaient faire.

Le nombre des élèves qui suivent le cours de Braille s'est beaucoup accru pendant l'année 1917 ; tous ou presque tous aujourd'hui le suivent.

Ce cours est dirigé, avec un inlassable dévouement par Mlle Dreux qui, un an avant l'ouverture de l'École, enseignait déjà le Braille à l'établissement de rééducation des mutilés de la Villa « Sainte-Marie » et qui, depuis mai 1916, malgré sa santé délicate, la faiblesse de sa vue et le long trajet qu'elle a à parcourir, vient chaque jour à Saint-Symphorien. Le succès du cours est dû à son intelligence et au soin avec lequel elle instruit ses élèves, dont elle sait se faire aimer. Elle a droit à toute ma reconnaissance.

Il est juste de dire qu'elle est aidée dans sa tâche par deux messieurs, dont l'un a perdu la vue à la suite d'une blessure de guerre, et par plusieurs dames qui remplissent le rôle qu'elles ont assumé, quelques-unes depuis longtemps déjà, avec le zèle le plus louable. Une de ces dames vient faire la lecture dans les ateliers. Une autre a accepté la charge, dont elle s'acquitte à merveille, de rédiger un journal agricole en Braille, « Le Retour à la Terre », dont la filiale de la société « Les Amis des Soldats aveugles », du Mans, veut bien assurer, à ses frais, l'impression et le service. Ce journal, créé pour intéresser les soldats blessés aux yeux aux questions de culture et de jardinage, a été très bien accueilli ; une centaine, actuellement, le reçoivent.

Mlle Dreux a eu l'heureuse idée de choisir trois de ses meilleurs élèves pour en faire des moniteurs ; cette innovation a donné les meilleurs résultats.

La bibliothèque de l'École, grâce à la générosité de personnes dévouées et des œuvres qui impriment des ouvrages en Braille, particulièrement la « Société philanthropique d'impression pour aveugles » (système Vaughan) et la Société « Les Amis des Soldats aveugles » (imprimerie de Reuilly), comprend, aujourd'hui, 137 ouvrages formant 390 volumes, qui sont lus couramment par un certain nombre d'élèves, lesquels ont en outre à leur disposition, en dehors du « Retour à la Terre », plusieurs journaux imprimés en Braille, dont le service est fait gratuitement : la « Revue Braille » et le « Louis Braille », de

Nos Ecoles de Rééducation

l'Association Valenlin Haüy, « La Lumière », du Phare de France, « Le Braillard », de l'Œuvre du Livre des aveugles de la Guerre, et le « Touche à Tout » de l'imprimerie Limousine pour les Aveugles de la Guerre, dont les concours obtiennent un vif succès.

L'École est entourée de sympathies nombreuses et agissantes, que j'ai plaisir à faire connaître. La Société de Préparation militaire de Saint-Symphorien a eu la généreuse pensée de distraire ses élèves. Elle leur a donné, sous l'intelligente et active direction de M. G. Roseau, une matinée patriotique, dont le succès a été complet. Des artistes et des amateurs, quelques-uns élèves à l'École d'aviation américaine, dont tous ont admiré le talent, lui ont prêté leur gracieux concours. Le professeur de brosserie de l'École y a fait applaudir son talent de chanteur et sa verve comique.

L'utile a été joint à l'agréable, et une somme de près de mille francs, produit de cette matinée, a été remise à l'École.

Tous ces concours, l'assiduité des dames qui veulent bien assurer le service de la lingerie, la collaboration d'un personnel dévoué facilitent singulièrement ma tâche. A tous, je suis heureux de pouvoir dire ici combien je les remercie.

F. ROBERT.

ÉLÈVES PRÉSENTS

Pasquier (Auguste), 68^e d'Infanterie. — Léonardon (Auguste), 34^e d'Infanterie. — Mi-tault (Marcel), 277^e d'Infanterie. — Aufrère (Marcel), 228^e d'Infanterie. — Michot (Lucien), 35^e d'Infanterie. — Crochet (Alfred), 19^e Section Métropolitaine. — Lançon (Horace), 3^e Bataillon de marche d'Afrique. — Gironnet (Odilon), 268^e d'Infanterie. — Bonyalet (Joseph), 7^e Hussards. — Brossamain (Adrien), 169^e d'Infanterie. — Decogne (Louis), 417^e d'Infanterie. — Lepine (Sylvain), 3^e d'Infanterie. — Menneteau (Alfred), 290^e d'Infanterie. — Bousquet (Joseph), 126^e d'Infanterie. — Maubert (Alexandre), 66^e d'Infanterie. — Guillot (Georges), 124^e d'Infanterie.

ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Daviau (Alphonse), 114^e d'Infanterie, Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). — Bezard (Henri), 3^e Chasseurs à pied, Langeais (Indre-et-Loire). — Clément (Louis), 313^e d'Infanterie, Salles-en-Toulon (Vienne).

Pichonneau (Charles), 66^e d'Infanterie, Reuil (Paris). — Cartereau (Eugène), 70^e d'Infanterie, Châtillon-sur-Dôme (Indre-et-Loire). — Prault (Louis), 10^e Génie, Clion (Indre). — Comble (Paul), 15^e d'Infanterie, Buzance (Indre). — Delhomais (René), 268^e d'Infanterie, Loches (Indre-et-Loire). — Besnard (Pierre), 69^e d'Infanterie, Montrond (Indre-et-Loire). — Porcheron (Alphonse), 68^e d'Infanterie, Haute-Vienne par Montmorillon (Vienne). — Boiteau (Clément), 21^e d'Infanterie coloniale de Breuil-la-Réort (Charente-Inférieure). — Passebon (Julien), 290^e d'Infanterie, Bonne de-François (Deux-Sèvres). — Crepelière (Henry), 77^e d'Infanterie, décédé. — Albert (Victor), 32^e d'Artillerie, 20, rue Seigneur, Saumur (Maine-et-Loire). — Moussay (Marie), 21^e d'Infanterie, Martigné (Mayenne). — Darras (Louis), 115^e d'Infanterie, Mayenne (Mayenne). — Boche (Florentin), 117^e d'Infanterie, Châtillon (Deux-Sèvres). — Mallet (Ernest), 295^e d'Infanterie, Montluçon (Cher). — Bourreau (Léopold), 4^e Zouave, Châtillon (Deux-Sèvres).

Amis des Soldats Blessés aux Combats
vous qui comprenez l'impérieux devoir de les secourir, achetez le livre
« SONNETS DE LA GUERRE », vendu à leur profit.

Cet ouvrage, composé par d'énormes poètes français et dont M. HERRIOT a fait la préface, vous sera envoyé, si vous lui en faites la commande, par la présidente de l'œuvre M^{me} MICHAUD-LAPEYRE, 24, Avenue Comte-Vert, à Chambéry (Savoie).

Édition ordinaire	5 francs
Édition de luxe	10 francs
Édition numérotée	50 francs

Joindre le prix du volume choisi à la lettre de commande.